Certigna

La confiance numérique by Tessi

Protocole ACME

Guide utilisateur Certigna

-

Comment administrer le protocole ACME chez Certigna ?

Table des matières

Qu’est-ce que l’ACME ?

Le protocole ACME (Automatic Certificate Management Environement) est une méthode automatisée pour obtenir et renouveler des certificats de sécurité SSL/TLS.

Le protocole ACME permet de répondre aux futures exigences des navigateurs. En effet, les navigateurs comme Google Chrome et d'autres grands acteurs du web vont prochainement mettre en place une nouvelle règle où les certificats de sécurité SSL/TLS devront être renouvelés tous les 3 mois (90 jours), certains parlent même de 45 jours. Cette nouvelle règle des navigateurs vise à rendre internet plus sûr en obligeant les sites web à renouveler leurs certificats de sécurité tous les 3 mois. Cela permet de réduire les risques liés à des certificats compromis ou mal gérés et d'adapter la sécurité aux menaces modernes.

Le protocole ACME va vous permettre de faciliter la demande, l’installation et le renouvellement de vos certificats.

Pour simplifier, voici comment ça fonctionne :

- **Sans ACME** : Avant, obtenir un certificat SSL était un processus manuel. Pour avoir un certificat de ce type chez Certigna, cela impliquait de passer une commande et de créer un dossier avec différentes pièces justificatives, qui devait ensuite être analysé après soumission par les opérateurs Certigna. Ce traitement de dossier pouvait prendre jusqu’à 72h et vous deviez ensuite installer le certificat. Concernant le dossier avec les pièces justificatives, celui-ci devait être soumis à nouveau à chaque renouvellement de votre certificat.
- **Avec ACME** : Le protocole ACME permet d'automatiser l'obtention et le renouvellement des certificats. Voici un exemple de fonctionnement :
    - **Connexion automatique** : Le serveur sur lequel votre site web est hébergé peut utiliser ACME pour se connecter automatiquement à une autorité de certification, qui est une organisation de confiance délivrant les certificats, comme Certigna.
    - **Vérification automatique** : Le protocole ACME s'assure que vous êtes bien le propriétaire du site. Il le fait en exécutant des tests automatiques, par exemple en vérifiant que vous contrôlez bien le nom de domaine du site.
    - **Obtention et renouvellement du certificat** : Une fois que le protocole a prouvé que le site vous appartient, l'autorité de certification délivre le certificat de sécurité automatiquement. Ensuite, le protocole ACME va permettre le renouveler automatique un certificat avant son expiration et

donc sécurise toute coupure de service inopinée du fait d'une expiration de certificat.

- **Concernant votre dossier** : Vous devrez nous fournir les pièces justificatives une première fois, et celle-ci seront valables pendant un an. Sans le protocole ACME et par rapport à la nouvelle règle des navigateurs, vous auriez dû – avant – nous envoyer un dossier tous les 90 jours, ce qui est une charge lourde.
- **Inutile de renouveler ou refabriquer** : Dans le cadre d'ACME, le renouvellement et la refabrication n'existent pas. En effet le renouvellement se fait de manière automatique. La refabrication consiste à refaire un nouveau certificat si une erreur est présente dans le dossier, comme une faute de frappe sur le nom de domaine. Dans le cadre d'ACME si cela arrive, il faudra simplement créer un nouveau nom de domaine avec les bonnes informations.

Pour vulgariser, le protocole ACME est comme un assistant invisible qui va chercher et renouveler automatiquement les certificats de de type SSL / TLS, afin quos sites environnements restent toujours protégés. C'est un peu comme si vous aviez un robot qui gère tout le côté "sécurité" de votre site web, pour que les visiteurs puissent naviguer en toute sécurité.

Fonctionnement d'un client ACME

Un **client ACME** est un logiciel ou un outil qui utilise le protocole **ACME** pour communiquer avec une autorité de certification et gérer automatiquement les certificats SSL/TLS. Ces clients sont essentiels pour obtenir, renouveler et installer les certificats sans intervention manuelle.

Fonctionnement d'un client ACME :

1. **Demande de certificat** : Le client ACME envoie une requête à une autorité de certification (Certigna) pour obtenir un nouveau certificat.
2. **Vérification du domaine** : Certigna doit s'assurer que le demandeur (le site web) possède bien le domaine. Le client ACME facilite cette vérification en prouvant automatiquement que vous contrôlez bien le domaine (par exemple, en plaçant un fichier spécifique sur le serveur ou en modifiant un enregistrement DNS).
3. **Obtention et installation du certificat** : Une fois la vérification réussie, l'autorité de certification délivre le certificat au client ACME, qui l'installe directement sur le serveur web, permettant au site d'utiliser une connexion sécurisée via HTTPS.

4. **Renouvellement automatique** : Le client ACME surveille l'expiration du certificat et le renouvelle automatiquement avant qu'il n'expire, garantissant une sécurité continue sans interruption.

➔ Exemple de client ACME : Certbot

Certbot est un des clients ACME les plus populaires. Il est souvent utilisé pour automatiser la gestion des certificats SSL/TLS, surtout pour les serveurs web comme Apache ou Nginx.

Certbot permet :

- **D'obtenir un certificat SSL** pour votre site.
- **De renouveler automatiquement** les certificats avant qu'ils expirent (grâce au protocole ACME).
- **D'installer facilement** les serveurs web (comme Apache ou Nginx) pour qu'ils utilisent ces certificats.

Autres clients ACME :

Il existe un autre client ACME en plus de Certbot et pour lequel Certigna est compatible:

- **WACS (anciennement Win-ACME)** : Un client pour gérer les certificats ACME sous Windows.

D'autres clients ACME existent et pour lesquels nous n'avons pas réalisé de tests. En revanche si les clients suivants sont compatibles avec la RFC 8555, alors l'émission de certificat avec le protocole ACME chez Certigna fonctionnera. Voici des exemples d'autres clients ACME :

- **acme.sh** : Un client léger écrit en shell, facile à utiliser et compatible avec plusieurs serveurs et environnements.
- **GetSSL** : Un client simple écrit en bash, souvent utilisé dans des environnements automatisés.
- **dehydrated** : Un client écrit en bash qui met l'accent sur la simplicité et la flexibilité.

ACME dans votre espace privé : intérêts

Même si ACME vous permet d'automatiser vos étapes techniques, vous avez tout de même un ensemble d'actions à réaliser en amont. En effet, vous devez configurer certains éléments. Dans le cadre de ce protocole ACME, il y a des rôles de superviseur et administrateurs externes, qui seront des utilisateurs de votre entité.

Superviseur, administrateur externe et compte ACME

Le concept de **superviseur** et d'**administrateur externe** dans le cadre du protocole ACME provient des pratiques de sécurité et d'organisation des rôles lorsque vous gérez des certificats SSL/TLS. Cela permet de garantir que les processus critiques comme l'obtention, le renouvellement ou la révocation des certificats sont bien gérés et surveillés. Pour résumer :

- Le superviseur est responsable de la gestion continue et de la surveillance du processus d'obtention et de renouvellement des certificats.
- Un administrateur externe est une personne nommée pour gérer les certificats SSL/TLS d'un ou plusieurs noms de domaine appartenant à une ou plusieurs organisations. Cette personne assure le bon déroulement des demandes, renouvellements et révocations des certificats pour ces domaines, tout en respectant les procédures de sécurité établies par les autorités de certification et les organisations concernées.
- Un compte ACME est le compte utilisé par le client ACME pour effectuer les demandes de certificat.

Chez Certigna, le superviseur est forcément une personne ayant le rôle administrateur dans votre entité. Si plusieurs administrateurs existent dans votre entité alors tous les administrateurs sont superviseurs ACME par défaut. Les superviseurs auront accès à un nouvel onglet « SSL ACME » dès lors qu'au moins une commande de jetons ACME a été achetée au sein de votre entité.

En tant que superviseur, vous nommez ensuite des administrateurs externes qui se chargeront de gérer un ou plusieurs noms de domaines.

Dans le cadre d'ACME, on parle également de « compte ACME » (A ne pas confondre avec l'administrateur externe) est le compte technique utilisé par le client ACME pour obtenir un certificat. Il doit y avoir un compte ACME par "machine" qui demande des certificats. C'est le compte ACME via sa Key ID et sa HmacKey qui va communiquer avec votre client ACME afin d'émettre des certificats. Cette HmacKey est protégée, pour la visualiser (dans votre compte ACME), il vous sera demander un code OTP via le numéro de téléphone de votre espace privé.

De manière très simple et détaillée ci-dessous, vous allez donc pouvoir nommer des administrateurs externes, éditer si besoin, suspendre/désactiver/révoquer des administrateurs externes, des comptes ACME ou même des certificats.

ACME dans votre espace privé : Pré-requis.

Afin d'émettre des certificats via le protocole ACME, vous devez réaliser une administration de ce protocole en ajoutant les noms de domaines concernés, le type de certificats et les personnes qui seront en charge de gérer ces noms de domaines (les administrateurs externes.)

Toute cette configuration se fait dans l'onglet « SSL ACME » de votre espace privé qui est présent :

- Dès lors qu'une commande ACME a été passée au sein de votre entité
- Une fois la commande passée, une déconnexion / reconnexion à votre espace privé doit être effectuée afin d'avoir l'onglet prêt à être administré.
- Pour les administrateurs de votre société (qui sont – dans ACME – des superviseurs)

Une fois qu'une commande ACME est passée au sein de votre entité, alors toutes les personnes ayant le rôle « Administrateur » chez vous se trouve avec cet onglet visible. En effet, au sein du protocole ACME les administrateurs sont considérés comme des « Superviseurs ACME » et voir donc tout ce qu'il se passe pour ce protocole.

Lors de vos éventuels tests en BETA : Vous pouvez tester ACME sur notre environnement de test en vous créant un compte via votre numéro de SIRET sur le lien https://beta.certigna.com/espace-prive/inscription/ .

Ensuite, vous allez pouvoir commander un pack de jetons ACME via le lien https://beta.certigna.com/certificat-ssl-acme/ puis choisir le mode de paiement "**Virement bancaire**" dans le tunnel d'achat. Cela fonctionnera puisque nous sommes en test.

Dès lors qu'un superviseur chez vous est donc connecté avec la visualisation de l'onglet SSL ACME, il peut démarrer la configuration. Nous conseillons de configurer dans un ordre précis, où tout est détaillé dans les pages suivantes :

1. Créer votre organisation
2. Créer un nom de domaine

3. Créer un administrateur externe
4. Créer un compte ACME
5. Associer à un administrateur un ou plusieurs noms de domaine
6. Associer à un compte ACME un ou plusieurs noms de domaine

Cela peut être fait autant de voir que possible et selon vos besoins. Ainsi, vous pouvez créer plusieurs organisation / administrateur externe / noms de domaine / compte ACME et associer autant de noms de domaine à des administrateurs externe ou à des comptes ACME.

Pour rappel, le business model ACME est le suivant :

- **Certificat SSL** avec 10 FQDN maximum : **1 jeton** pour 90 jours *(Pour chaque tranche supplémentaire de 10 FQDN, 1 jeton additionnel est requis)*
- **Certificat SSL RGS** avec 10 FQDN maximum : **2 jetons** pour 90 jours *(Pour chaque tranche supplémentaire de 10 FQDN, 2 jetons additionnels sont requis)*
- **Certificat Wildcard** avec 1 FQDN : **6 jetons** pour 90 jours *(Chaque FQDN supplémentaire nécessite 6 jetons)*

Superviseur : ce que je peux voir et faire

On peut considérer qu'il existe 2 niveaux de navigation :

- Un niveau 1 de supervision générale
- Un niveau 2 de gestion de l'ACME pour une organisation précise

- Niveau 1 – Supervision générale

Il s'agit du niveau sur lequel le superviseur arrive lorsqu'il consulte l'onglet "SSL ACME". A ce niveau-là, le superviseur voit tout de manière globale, sans forcément rentrer dans le détail d'une organisation. C'est aussi à ce niveau-là qu'il accède à un tableau de bord.

Le menu de niveau 1 est donc l'écran suivant avec :

- Le superviseur, lorsqu'il est connecté sur son espace Certigna (1) peut donc avoir accès à l'onglet SSL ACME (2). En cliquant dessus la page apparaît avec le menu (3) et le tableau de bord (4)

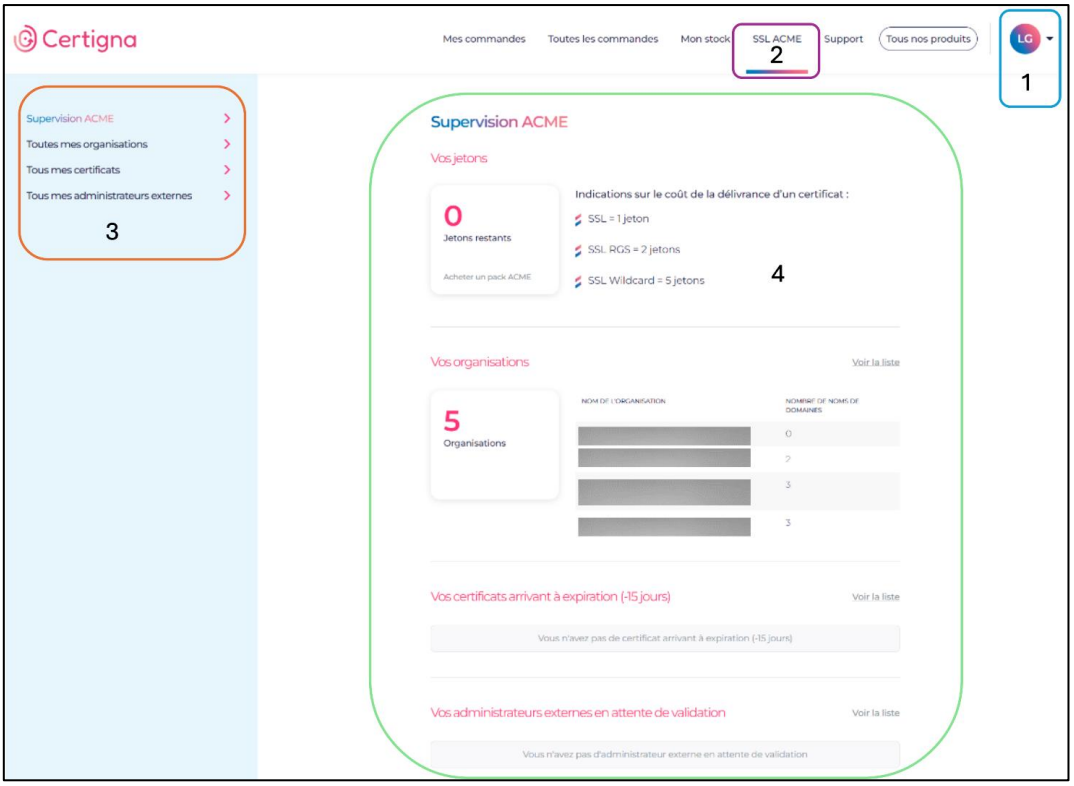

- Niveau 2 – Gestion de l'ACME pour une organisation précise

Lorsque le superviseur va dans le menu « Toutes mes organisations » (1) il peut voir toutes les organisations pour lesquelles il gère des certificats dans le cadre du protocole ACME.

Vous pouvez :

- Avoir une seule organisation à gérer qui est la vôtre, parce que vous devez émettre des certificats juste pour votre organisation
- Vous pouvez en avoir plusieurs si vous êtes un prestataire qui propose à ses clients la gestion de leurs certificats. Dans ce cas vous verrez plusieurs organisations sous forme de « cartes » apparaître.

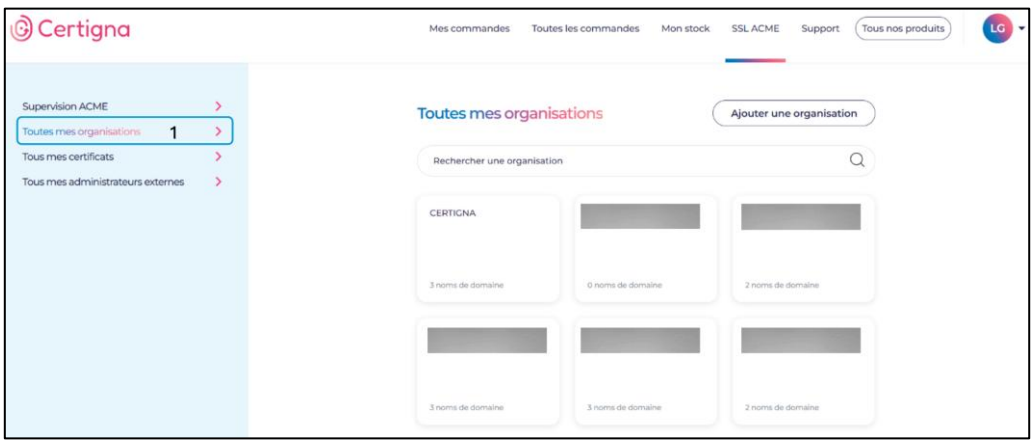

Au clic sur une des organisations, le menu change. Dès lors que le nom d'une organisation apparaît en **GRIS** (1), alors cela signifie que le superviseur est au niveau 2 et que tout ce qu'il regardera via le menu concernera uniquement cette organisation-là.

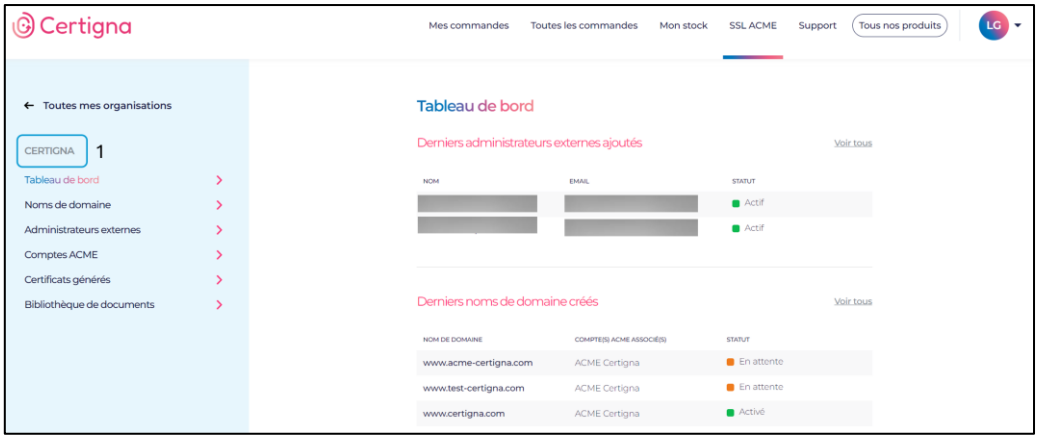

Niveaux de navigation pour un administrateur externe

N'ayant pas les mêmes droit qu'un superviseur, un administrateur externe aura aussi 2 niveaux de navigation, mais plus simple :

- Un niveau 1 où il verra toutes les organisations qu'il gère
- Un niveau 2 de gestion de l'ACME pour une organisation précise

- Niveau 1 – Vision sur les organisations qui me concernent

Pour l'administrateur externe il y a aussi 2 niveaux, mais le 1er lui permet simplement de savoir s'il gère des certificats pour une ou plusieurs organisations (1).

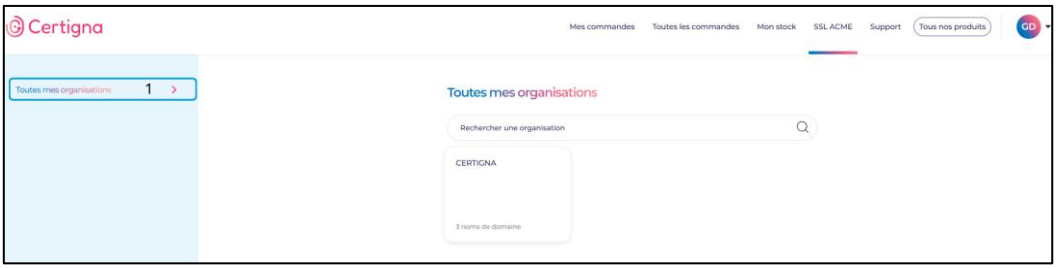

- Niveau 2 – gestion de l'ACME pour une organisation précise

L'administrateur externe doit cliquer sur une des organisations pour laquelle il a été nommé. Au clic, il arrive au niveau 2 sur le même principe qu'un superviseur avec un menu dédié (1) afin de piloter tous les certificats délivrés via le protocole ACME pour cette entité.

Ici aussi, on se rend compte que nous sommes au niveau 2 lorsqu'on voit dans le menu le nom de l'organisation en **GRIS** (1).

Rappel des menus disponibles selon les niveaux

Veuillez trouver ci-dessous un tableau récapitulatif des différents menus selon l'utilisateur et le niveau, ainsi qu'une explication pour chaque menu.

Les menus et leur fonctionnement vous sont présentés dans les pages suivantes.

Utilisateur	Menu	Niveau	Explication
Superviseur	Supervision ACME	1	Il s'agit d'un tableau de bord permettant d'avoir les informations générales concernant la gestion ACME au sein de l'entité.
Superviseur	Toutes mes organisations	1	Centralise toutes les organisations gérées par l'ogranisation.
Superviseur	Tous mes certificats	1	Centralise toutes les émissions de certificats ayant eu lieu, pour toutes les organisations confondues.
Superviseur	Tous mes administrateurs externes	1	Centralise tous les administrateurs ACME de l'organisation et les noms de domaines qui lui sont associés.
Administrateur externe	Toutes mes organisations	1	Cela permet de connaître les organisations qu'il a pour gestion.
Superviseur	Tableau de bord	2	Il reprend des informations principales concernant l'organisation sur laquelle il est.
Superviseur	Noms de domaine	2	Centralise les noms de domaines ajoutés pour cette organisation.
Superviseur	Administrateurs externes	2	Centralise les administrateurs qui gèrent cette organisation.
Superviseur	Comptes ACME	2	Centralise les comptes ACME créés pour cette organisation.
Superviseur	Certificats générés	2	Centralise tous les certificats qui ont été émis pour cette organisation.
Superviseur	Bibliothèque de documents	2	Cette rubrique permet au superviseur d'ajouter des documents le concernant afin que son module ACME puisse être validé.
Administrateur externe	Tableau de bord	2	Il reprend des informations principales concernant l'organisation sur laquelle il est.
Administrateur externe	Comptes ACME	2	Centralise les comptes ACME créés pour cette organisation.
Administrateur externe	Certificats générés	2	Centralise tous les certificats qui ont été émis pour cette organisation.
Administrateur externe	Bibliothèque de documents	2	Cette rubrique permet à l'administrateur externe d'ajouter des documents le concernant afin que son module ACME puisse être validé.

Administrer ACME dans l'espace privé Certigna

En tant que superviseur

Certains éléments doivent être réalisés dans l'ordre. Pour rappel en tant que superviseur vous avez l'onglet « SSL ACME » disponible dans votre espace privé dès lors que vous ou une autre personne ayant le rôle « Administrateur » sur le site Certigna a effectué une commande de jetons ACME.

Une fois l'onglet disponible, le superviseur peut :

1. **Superviseur - Ajouter une organisation**
    a. Aller dans le menu « Toutes mes organisations » (1)
    b. Cliquer sur « Ajouter une organisation » (2), puis une modale s'ouvre sur le côté :
        i. Ici, il est possible d'ajouter sa propre organisation ou une autre organisation si jamais le superviseur doit gérer des certificats ACME pour une autre entreprise. (3)
        ii. Les informations s'ajoutent automatiquement via l'API Sirène pour l'ajout d'une société Française. (4)
    c. Une fois l'ajout effectué, une « card » s'ajoute avec le nom de l'entité. (5)

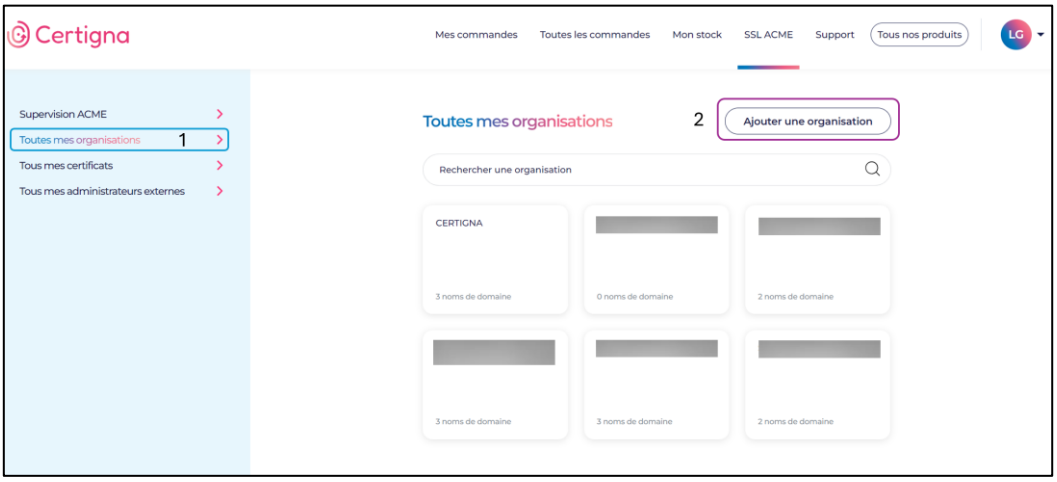

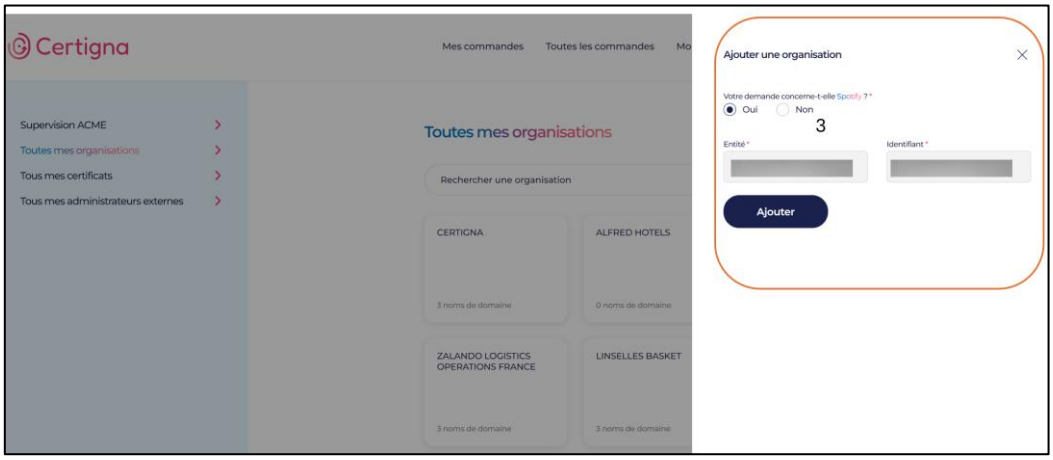

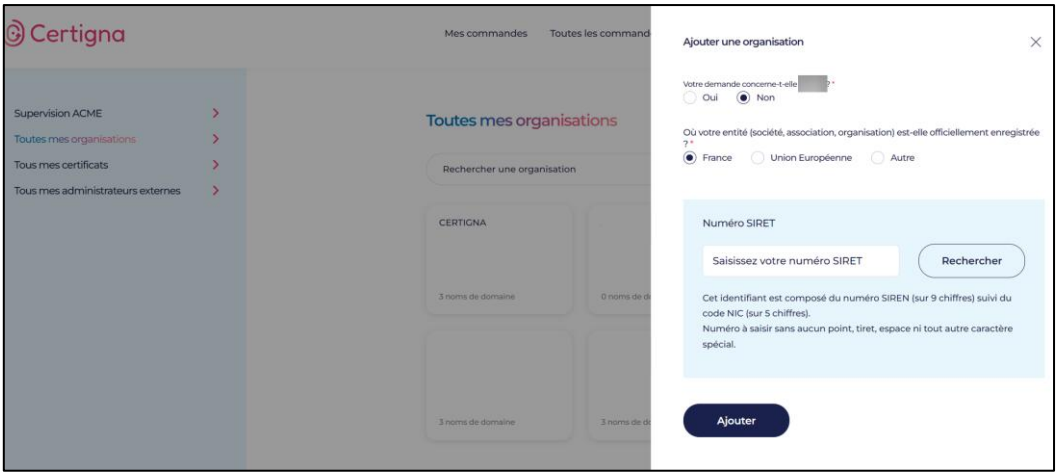
Certigna
Mes commandes
Toutes les command
Supervision ACME
Toutes mes organisations
Tous mes certificats
Tous mes administrateurs externes
Toutes mes organisations
Rechercher une organisation
CERTIGNA
3 noms de domaine
Ajouter une organisation
Votre demande concerne-t-elle [redacted] ?
Oui
Non
Où votre entité (société, association, organisation) est-elle officiellement enregistrée ?
France
Union Européenne
Autre
Numéro SIRET
Saisissez votre numéro SIRET
Rechercher
Cet identifiant est composé du numéro SIREN (sur 9 chiffres) suivi du code NIC (sur 5 chiffres).
Numéro à saisir sans aucun point, tiret, espace ni tout autre caractère spécial.
Ajouter

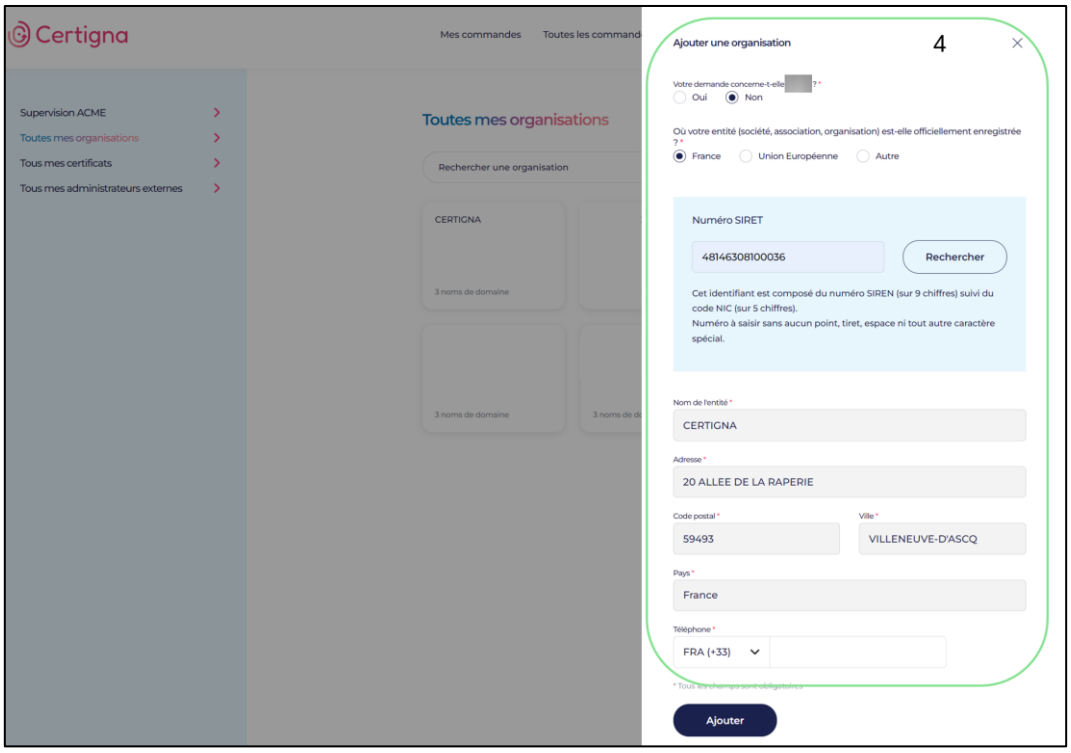
Certigna
Mes commandes
Toutes les command
Supervision ACME
Toutes mes organisations
Tous mes certificats
Tous mes administrateurs externes
Toutes mes organisations
Rechercher une organisation
CERTIGNA
3 noms de domaine
Ajouter une organisation
4
Votre demande concerne-t-elle [redacted] ?
Oui
Non
Où votre entité (société, association, organisation) est-elle officiellement enregistrée ?
France
Union Européenne
Autre
Numéro SIRET
48146308100036
Rechercher
Cet identifiant est composé du numéro SIREN (sur 9 chiffres) suivi du code NIC (sur 5 chiffres).
Numéro à saisir sans aucun point, tiret, espace ni tout autre caractère spécial.
Nom de l'entité *
CERTIGNA
Adresse *
20 ALLEE DE LA RAPERIE
Code postal *
59493
Ville *
VILLENEUVE-D'ASCQ
Pays *
France
Téléphone *
FRA (+33)
Ajouter

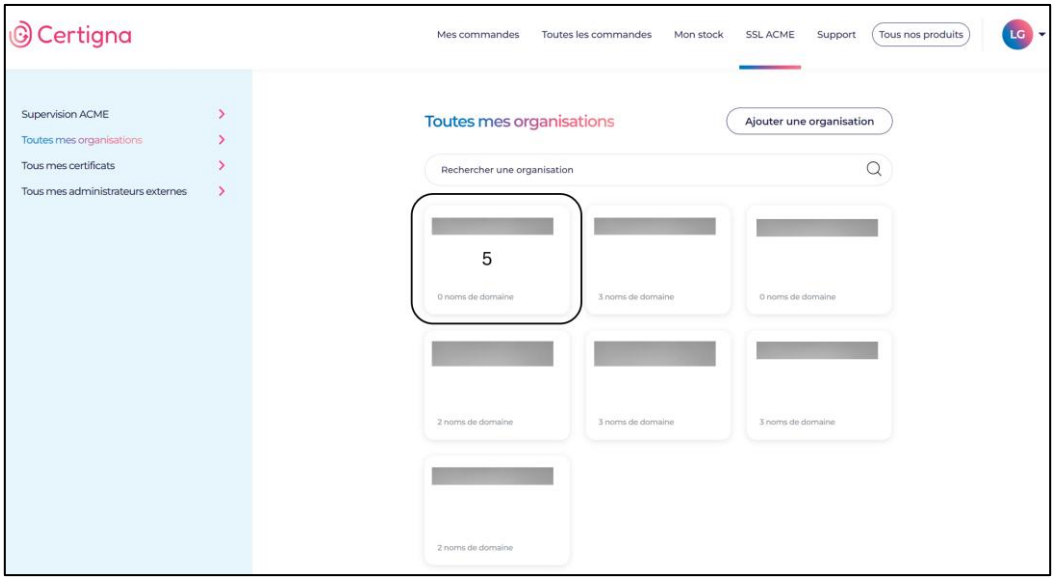
Certigna
Mes commandes
Toutes les commandes
Mon stock
SSL ACME
Support
Tous nos produits
LG
Supervision ACME
Toutes mes organisations
Tous mes certificats
Tous mes administrateurs externes
Toutes mes organisations
Ajouter une organisation
Rechercher une organisation
5
0 noms de domaine
3 noms de domaine
0 noms de domaine
2 noms de domaine
3 noms de domaine
3 noms de domaine
2 noms de domaine

2. Superviseur – Ajouter un administrateur externe

a. Aller dans le menu « Toutes mes organisations » puis cliquer sur une de vos organisations présentes sous forme de « card » (1)

b. Une fois dans votre organisation, cliquez sur le menu « Administrateurs externes » (2) puis sur le bouton « Ajouter un administrateur externe » (3), et une modale va s'ouvrir sur le côté :

   i. Sélectionnez dans la liste déroulante les personnes de votre entité habilitée à être administrateur externe. Pour rappel, il s'agit de personnes chez vous étant responsable de certificat ou administrateur. (4)

      1. Choisissez un ou plusieurs noms de domaines à leur affecter (5). Si tous vos noms de domaines ne sont pas encore ajoutés, vous pouvez venir éditer un administrateur externe plus tard.

   ii. Cliquez sur "Ajouter". Un bandeau vous indique l'ajout avec succès, et celui-ci va s'ajouter au tableau (6)

   iii. Vous allez pouvoir ajouter des administrateurs externes, puis leur associer un ou plusieurs noms de domaines.

N.B :

- Si vous ajoutez un administrateur externe sans lui ajouter de nom de domaine tout de suite, alors vous ne le verrez pas apparaître dans la listes des administrateurs au niveau 2 sur une de vos organisations, mais uniquement en niveau 1. En effet, il sera visible en niveau 2 dès lors que vous lui affecté un nom de domaine. A ce moment il apparaitra en niveau 2 dans l'organisation où le nom de domaine appartient.

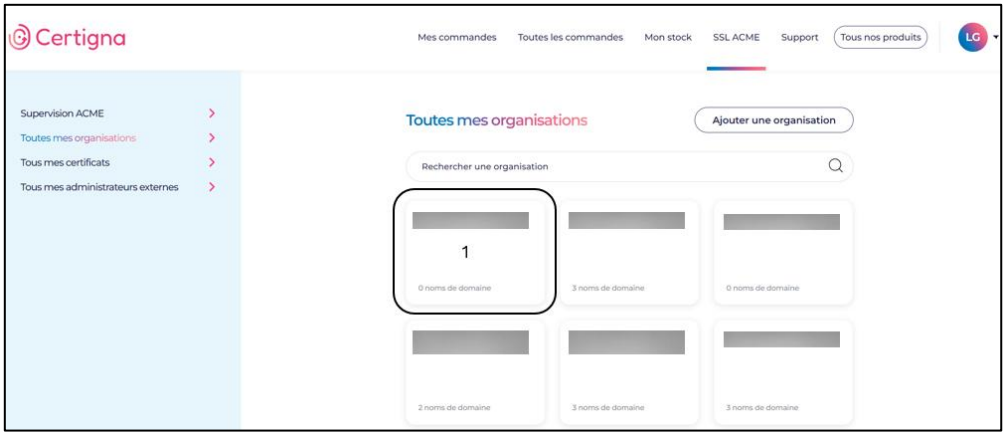

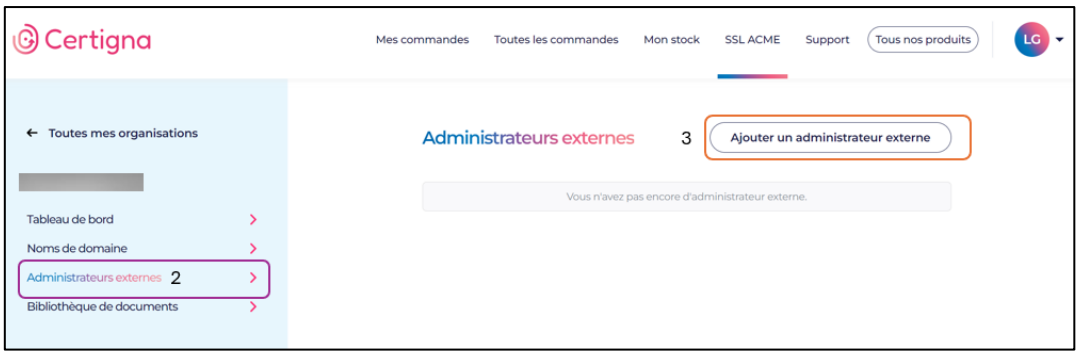

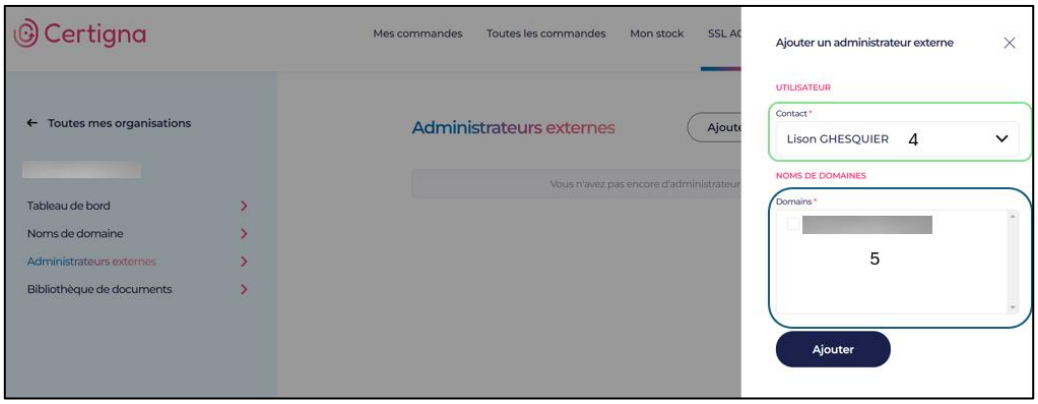

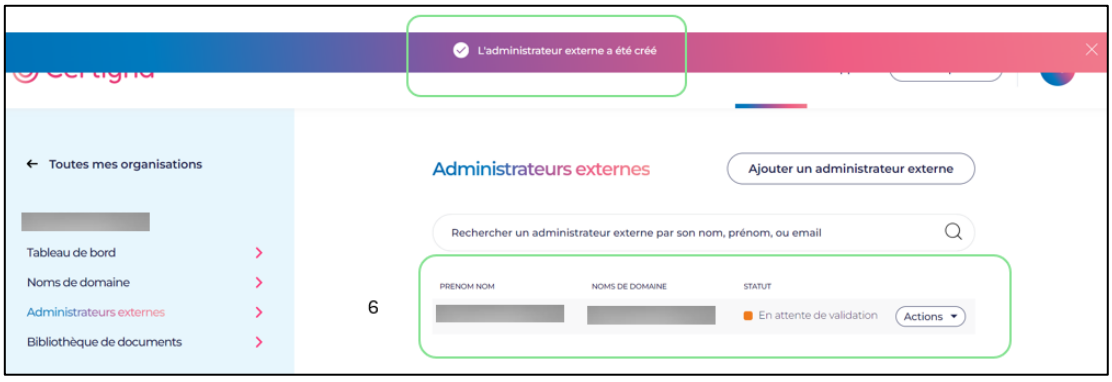

3. Superviseur – Ajouter un nom de domaine

a. Aller dans le menu « Toutes mes organisations » puis cliquer sur une de vos organisations présentes sous forme de « card » (1)

b. Une fois dans votre organisation, cliquez sur le menu « Noms de domaine » (2) puis sur le bouton « Ajouter un nom de domaine » (3), et un modale va s'ouvrir sur le côté :

   i. Ajouter un ou plusieurs administrateurs externes qui auront la gestion de ce domaine là dans leur portefeuille. Il est possible d'ajouter les administrateurs externes plus tard. (4). Vous avez la possibilité d'ajouter plusieurs noms de domaines en même temps. Nous vous conseillons d'en ajouter 100 maximum en simultané, Pour cela, utilisez une virgule, un point-virgule, un espace ou un saut de ligne pour séparer les noms de domaine.

ii. Ajouter le ou les noms de domaine pour lequel vous souhaitez émettre des certificats ACME (5). Pour cette partie, il est possible d'ajouter jusqu'à 100 noms de domaines ou FQDN en simultanée.
    1. Pour du SSL RGS*, la norme impose d'ajouter manuellement tous les FQDN concernés
    2. Pour du SSL, il est inutile d'ajouter tous les FQDN
iii. Sélectionner le nombre de requête maximum autorisées sur une période en jours. Cette amélioration s'inscrit dans un besoin très souvent remonté par les clients dès lors qu'ils font appel à des prestataires pour la gestion de leur certificats ACME. Ces limites permettent notamment de mieux gérer le stock de jeton et d'éviter ainsi des requêtes trop rapprochées et donc une dépense excessive des jetons.
    1. Si on prend l'exemple ici, le choix est donc de se dire que sur un maximum de 90 jours, 5 requêtes maximum peuvent être autorisées, soit renouveler au maximum 5 fois le certificat sur 90 jours.
iv. Choisissez la méthode DCV (7)
    1. Attention, si cela concerne un SSL Wildcard, par défaut la méthode est DNS.
v. Cliquez sur "Ajouter". Un bandeau vous indique l'ajout avec succès, et celui-ci va s'ajouter au tableau (8)
    1. Dans ce tableau sont visibles uniquement les noms de domaines. Pour voir les FQDN associés, cliquez sur « Editer » (9) du nom de domaine en question et vous y verrez les FQDN associés que vous avez ajoutés. (10)

N.B :

Plusieurs administrateurs peuvent gérer un nom de domaine. Cela vous permet notamment d'avoir toujours une personne disponible pour la gestion de ce certificat en cas d'absence, de congés, etc. Aussi, si un des administrateurs doit être révoqués par exemple, cela permet au certificat d'être toujours valide puisqu'une autre personne le gère également.

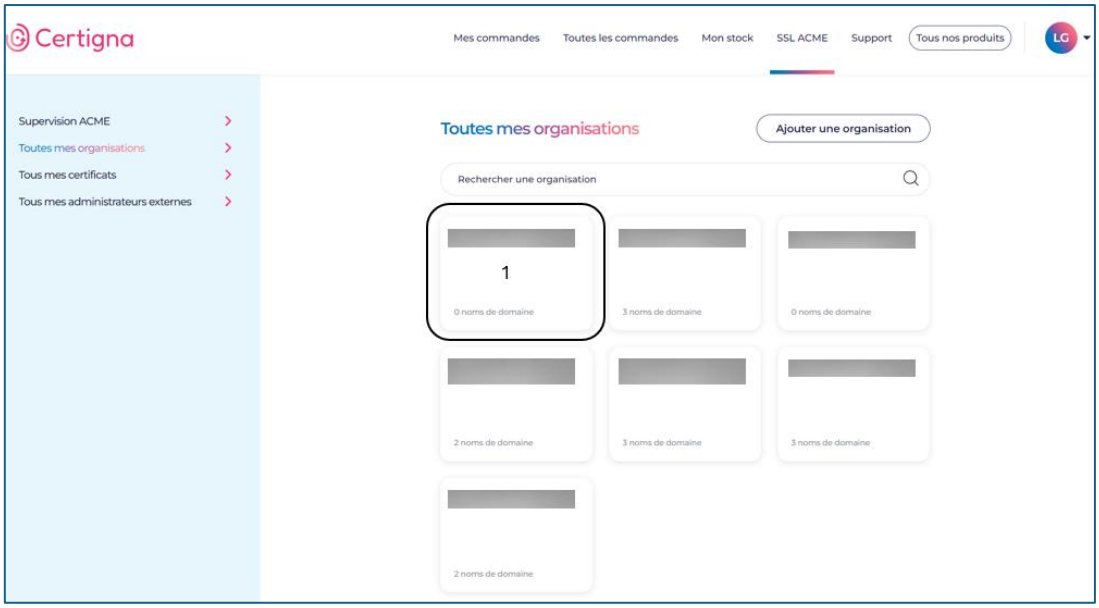
Certigna
Mes commandes
Toutes les commandes
Mon stock
SSL ACME
Support
Tous nos produits
LG
Supervision ACME
Toutes mes organisations
Tous mes certificats
Tous mes administrateurs externes
Toutes mes organisations
Ajouter une organisation
Rechercher une organisation
1
0 noms de domaine
3 noms de domaine
0 noms de domaine
2 noms de domaine
3 noms de domaine
3 noms de domaine
2 noms de domaine

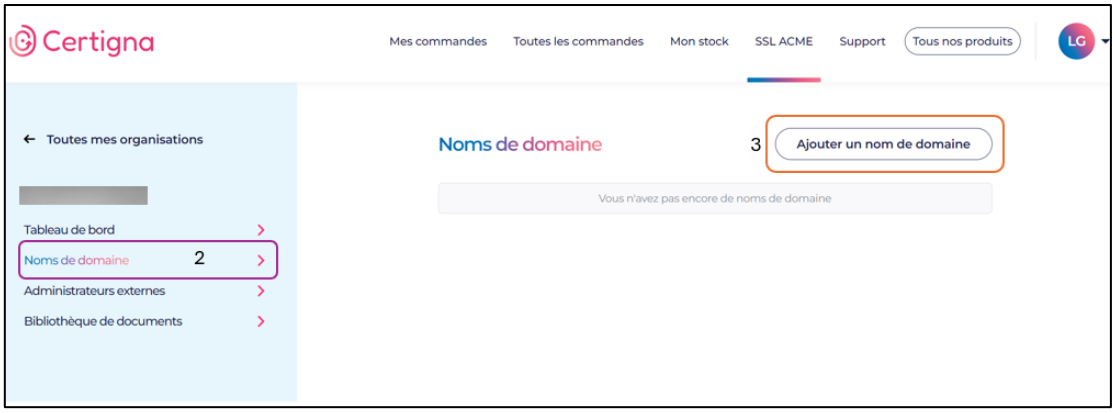
Certigna
Mes commandes
Toutes les commandes
Mon stock
SSL ACME
Support
Tous nos produits
LG
Toutes mes organisations
Tableau de bord
Noms de domaine
2
Administrateurs externes
Bibliothèque de documents
Noms de domaine
3
Ajouter un nom de domaine
Vous n'avez pas encore de noms de domaine

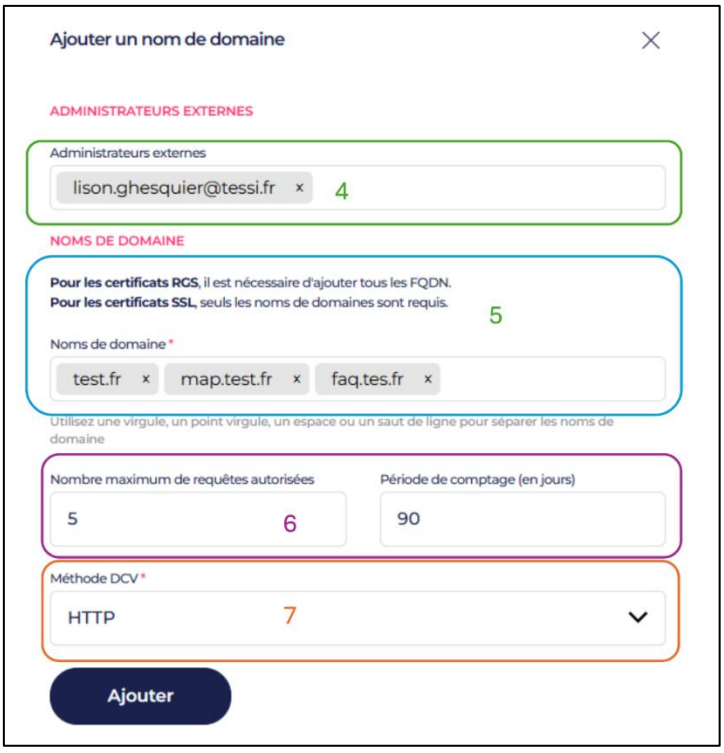
Ajouter un nom de domaine
ADMINISTRATEURS EXTERNES
Administrateurs externes
lison.ghesquier@tessi.fr
4
NOMS DE DOMAINE
Pour les certificats RGS, il est nécessaire d'ajouter tous les FQDN.
Pour les certificats SSL, seuls les noms de domaines sont requis.
5
Noms de domaine *
test.fr
map.test.fr
faq.tes.fr
Utilisez une virgule, un point virgule, un espace ou un saut de ligne pour séparer les noms de domaine
Nombre maximum de requêtes autorisées
5
6
Période de comptage (en jours)
90
Méthode DCV *
HTTP
7
Ajouter


Noms de domaine
Ajouter un nom de domaine
8
Rechercher un nom de domaine
NOM DE DOMAINE
ADMINISTRATEUR(S)
STATUT
mycompany.cloud
Lison GHESQUIER
En attente
Actions
monreseau.tech
Lison GHESQUIER
En attente
Actions
exemple-groupe.fr
Lison GHESQUIER
En attente
Actions

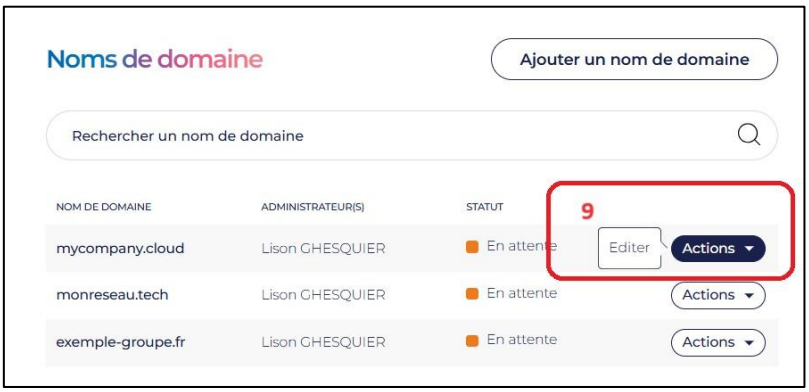
Noms de domaine
Ajouter un nom de domaine
Rechercher un nom de domaine
NOM DE DOMAINE
ADMINISTRATEUR(S)
STATUT
9
mycompany.cloud
Lison GHESQUIER
En attente
Editer
Actions
monreseau.tech
Lison GHESQUIER
En attente
Actions
exemple-groupe.fr
Lison GHESQUIER
En attente
Actions

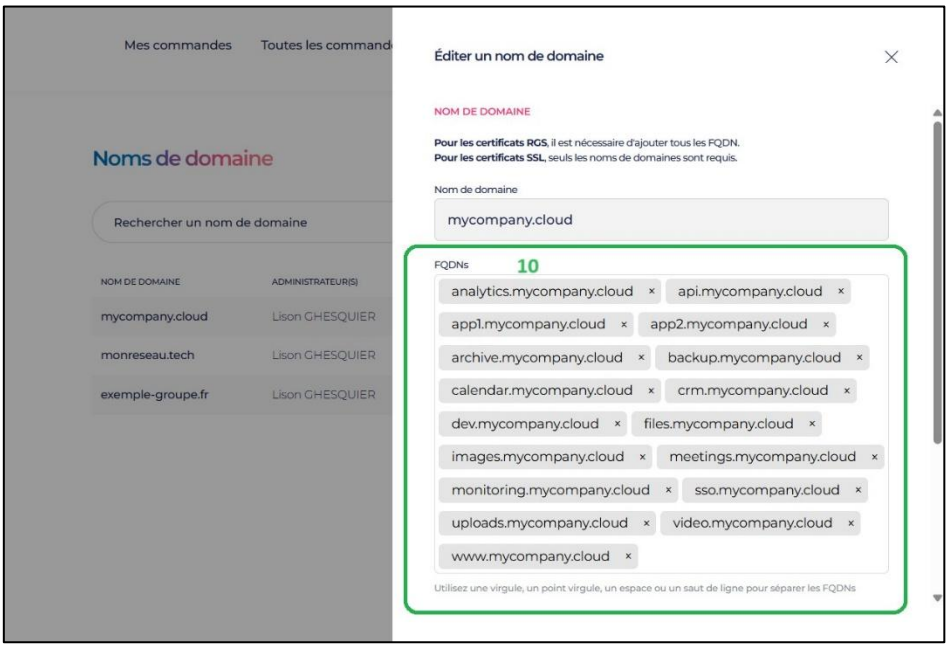
Mes commandes
Toutes les command
Noms de domaine
Rechercher un nom de domaine
NOM DE DOMAINE
ADMINISTRATEUR(S)
mycompany.cloud
Lison GHESQUIER
monreseau.tech
Lison GHESQUIER
exemple-groupe.fr
Lison GHESQUIER
Éditer un nom de domaine
NOM DE DOMAINE
Pour les certificats RGS, il est nécessaire d'ajouter tous les FQDN.
Pour les certificats SSL, seuls les noms de domaines sont requis.
Nom de domaine
mycompany.cloud
FQDNs
10
analytics.mycompany.cloud
api.mycompany.cloud
app1.mycompany.cloud
app2.mycompany.cloud
archive.mycompany.cloud
backup.mycompany.cloud
calendar.mycompany.cloud
crm.mycompany.cloud
dev.mycompany.cloud
files.mycompany.cloud
images.mycompany.cloud
meetings.mycompany.cloud
monitoring.mycompany.cloud
sso.mycompany.cloud
uploads.mycompany.cloud
video.mycompany.cloud
www.mycompany.cloud
Utilisez une virgule, un point virgule, un espace ou un saut de ligne pour séparer les FQDNs

En tant qu'administrateur externe

L'administrateur externe peut donc effectuer les mêmes actions qu'un superviseur sauf :

- Accéder à un niveau 1 avec une supervision concernant toutes les organisations
- Créer d'autres administrateurs externes
- S'attribuer la gestion d'un ou plusieurs noms de domaine.

Ci-dessous l'exemple d'un administrateur externe gérant plusieurs noms de domaine pour une seule organisation :

- Son tableau de bord concerne uniquement les informations de l'organisation à laquelle il est rattaché (1)
- Il dispose de droits en moins, son menu de gauche lui permettant uniquement d'administrer ce qui le concerne (2)

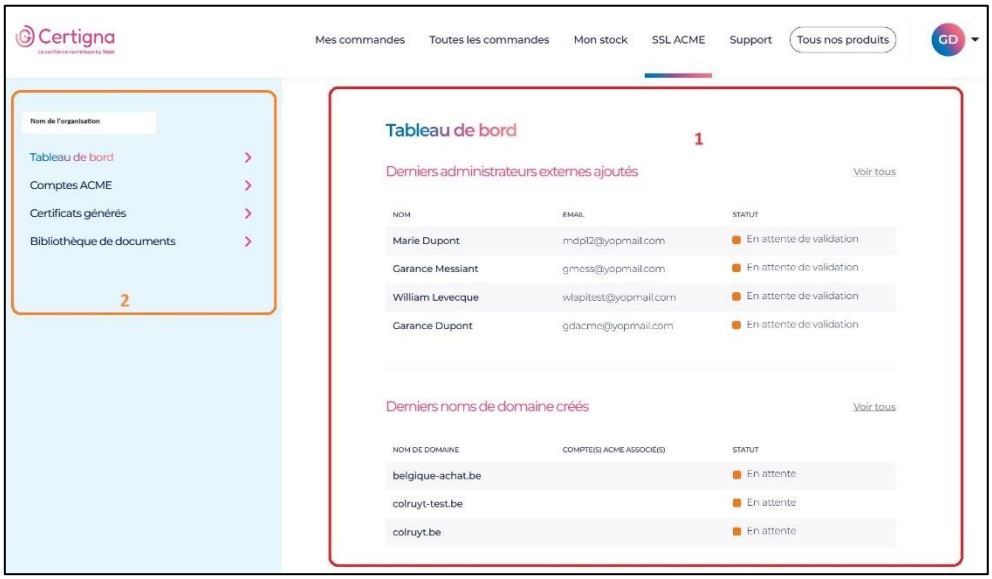

En tant qu'administrateur externe

Le fonctionnement pour l'administrateur externe et sensiblement le même. En effet les différences résident :

- Dans le fait qu'il n'a pas de supervision avec un tableau de bord, donc à sa connexion il arrive sur une page « Toutes mes organisations » avec la présence de card s'il gère une ou plusieurs organisations (1).

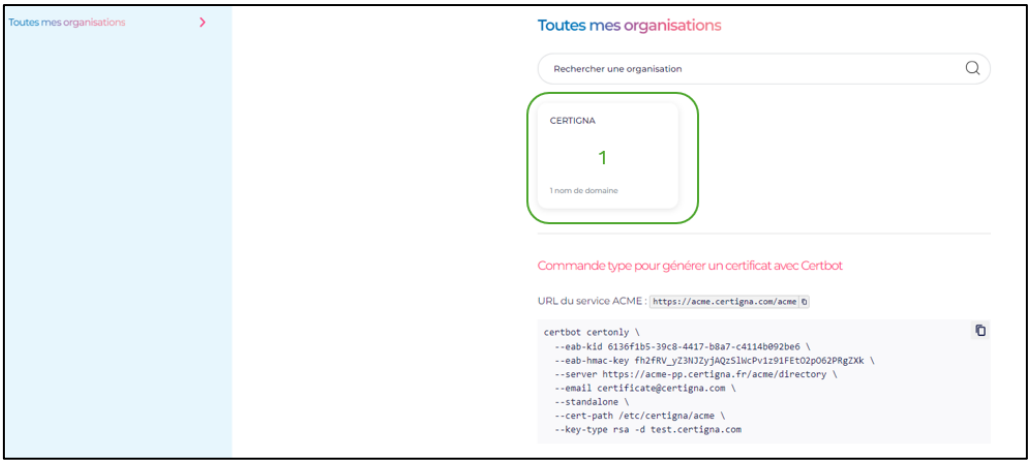

- Une fois dans une organisation :
    - Le menu « Noms de domaines » n'existe pas. En effet c'est uniquement le superviseur qui peut ajouter et éditer un nom de domaine
    - Le menu « Comptes ACME » permet à l'administrateur de grouper ses noms de domaines
    - Le menu « Certificats générés » permet d'avoir une vue sur les jetons qui ont été utilisés, et pour quel nom de domaine
    - Le menu « Bibliothèque de documents », qui recense tous les documents que vous devez ajouter pour être capable d'émettre des certificats.

Ajouter les pièces justificatives

Comme pour toutes commandes passées chez nous, vous devez aussi dans le cadre d'un certificat émis via le protocole ACME, déposer différentes pièces justificatives. En effet, cela est obligatoire. En production elles seront validées dans un délai de 72h ouvrées par nos opérateurs. En BETA lors de vos tests, vous pouvez mettre des pièces factices (un document pdf vierge par exemple), **excepté** pour le formulaire de demande où même en BETA nous avons besoin du vrai formulaire.

Toutes les informations concernant les pièces justificatives sont dans les sections ci-dessous.

Au sein d'ACME, 2 types de personnes peuvent ajouter des pièces :

- Le superviseur, qui ajoute les pièces liées à l'organisation.
- L'administrateur externe, qui ajoute les pièces le concernant lui, et les noms de domaines qu'il gère.

N.B : Il peut s'agir parfois d'une seule est même personne si un superviseur chez vous gère également un ou plusieurs noms de domaine dans le cadre d'ACME.

Les documents demandés sont les suivants (tableau page suivante) :

Type de documents	Appartenance	Qui peut l'ajouter ?	Obligatoire / facultatif
Justificatif du responsable légal de l'entité.	Organisation	Superviseur	Obligatoire, document datant de – de 3 mois.
Pièce d'identité du responsable légal ou d'une personne ayant délégation de pouvoir.	Organisation	Superviseur	Obligatoire, document ayant une date d'expiration valide le jour de la validation du document par nos opérateurs.
Document justificatif avec DUNS Number.	Organisation	Superviseur	Obligatoire, document datant de moins de 3 mois.
Délégation de pouvoir.	Organisation	Superviseur	Obligatoire, la personne ayant délégation doit être toujours présente au sein de la société.
Pièce d'identité de l'administrateur externe.	Administrateur externe	Superviseur Administrateur externe.	Obligatoire, document ayant une date d'expiration valide le jour de la validation du

			document par nos opérateurs.
Formulaire de demande.	Administrateur externe	Superviseur Administrateur externe.	Obligatoire, document datant de moins de 3 mois. Vous devez cliquer sur « Télécharger le formulaire » puis l'ajouter.
Document justificatif du titulaire du domaine.	Appartient au nom de domaine, relié à l'administrateur externe	Superviseur Administrateur externe.	Obligatoire, document datant de moins de 30 jours. (Whois ou facture de l'achat du nom de domaine.)
Pièce additionnelle.	Si vous avez un cas spécifique pour lequel une pièce doit être ajoutée, par exemple un changement de signature, etc.	Superviseur Administrateur externe.	Facultative. Les documents doivent être signés et datés de moins de 30 jours (changement de signature.

NB : Les autres informations concernant les pièces :

- Chaque document doit s'ajouter dans la section qui lui est dédié sur le site internet. En effet, pour chaque document :
  - Vous avez un champ dédié dans lequel vous devez ajouter votre pièce
  - Si vous devez ajouter une seconde pièce du même type (si jamais la 1ère est mauvaise ou au bout d'un an pour renouveler votre pièce) vous devez cliquer sur le lien clicable en lien avec votre pièce. (Imprimé écran **A** ci-dessous).
- Une fois valides, elles sont valables pendant 365 jours. Ainsi, vous n'avez pas besoin d'ajouter ces pièces pendant cette période. Nous vous relancerons quelques semaines avant leur péremption par mail afin d'ajouter à nouveau les pièces avec les règles requises (moins de 3 mois, etc.)
- Le formulaire de demande doit impérativement être ajouté dès lors que vous ajoutez un nouveau nom de domaine au sein de votre gestion du protocole ACME. En effet, celui-ci doit apparaître dans le formulaire si vous souhaitez émettre des certificats dessus. Pour cela vous devrez donc cliquez à nouveau sur le bouton « Télécharger le formulaire », puis ajouter ce nouveau formulaire de demande via le lien clicable « Ajouter un autre formulaire de demande ». (1)

- Dans ce formulaire, il est possible de voir facilement les noms de domaines ainsi que les FQDNS associés grâce à la mise en page.

- Si vous avez des documents spécifiques, vous devez les ajouter dans la section « Ajouter une pièce additionnelle ».

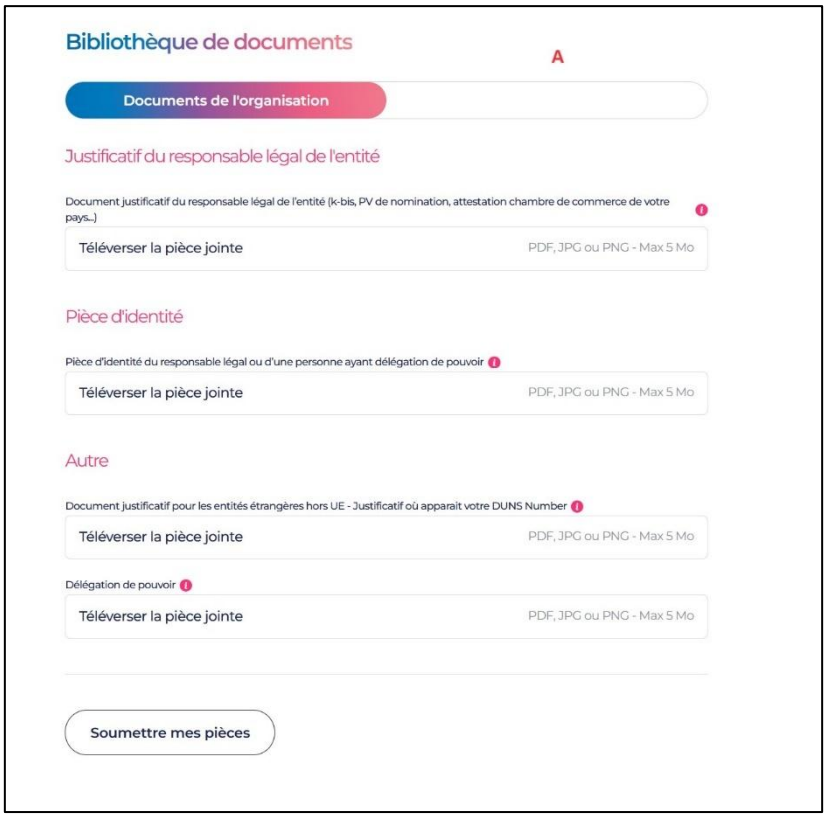

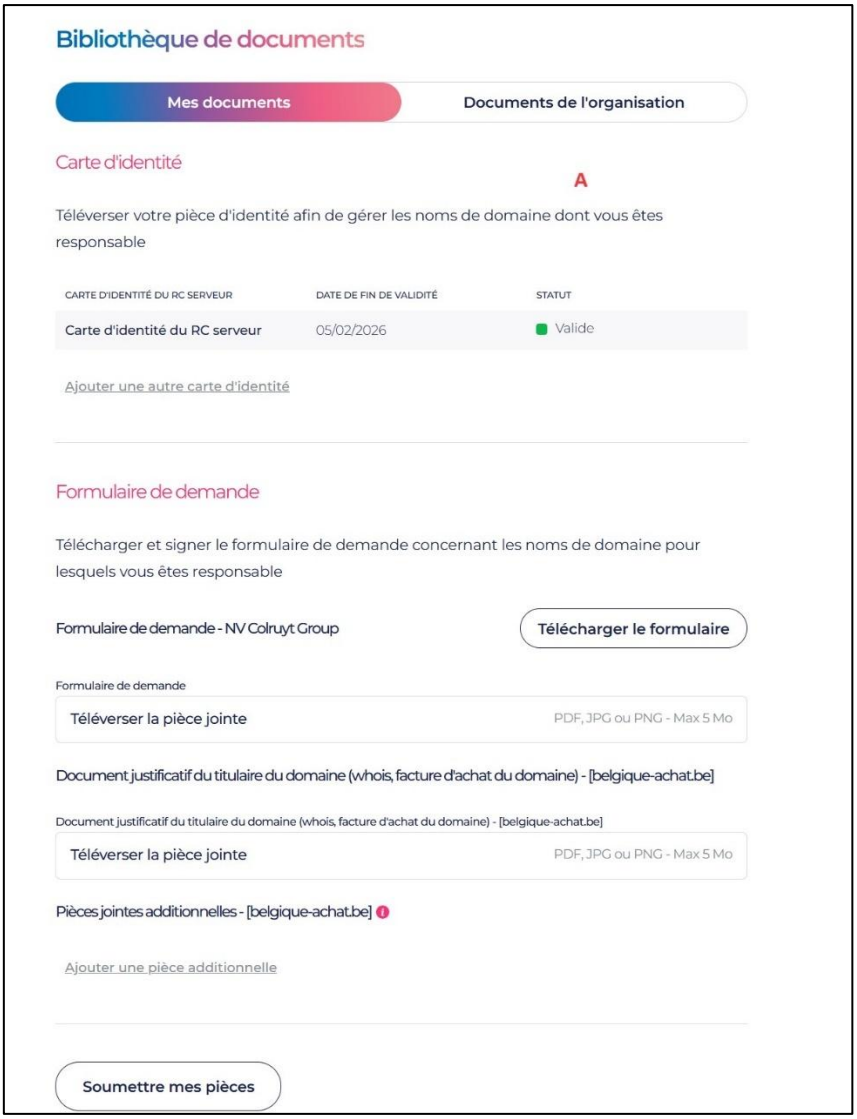
Bibliothèque de documents
Mes documents
Documents de l'organisation
Carte d'identité
A
Téléverser votre pièce d'identité afin de gérer les noms de domaine dont vous êtes responsable
CARTE D'IDENTITÉ DU RC SERVEUR
DATE DE FIN DE VALIDITÉ
STATUT
Carte d'identité du RC serveur
05/02/2026
Valide
Ajouter une autre carte d'identité
Formulaire de demande
Télécharger et signer le formulaire de demande concernant les noms de domaine pour lesquels vous êtes responsable
Formulaire de demande - NV Colruyt Group
Télécharger le formulaire
Formulaire de demande
Téléverser la pièce jointe
PDF, JPG ou PNG - Max 5 Mo
Document justificatif du titulaire du domaine (whois, facture d'achat du domaine) - [belgique-achat.be]
Document justificatif du titulaire du domaine (whois, facture d'achat du domaine) - [belgique-achat.be]
Téléverser la pièce jointe
PDF, JPG ou PNG - Max 5 Mo
Pièces jointes additionnelles - [belgique-achat.be]
Ajouter une pièce additionnelle
Soumettre mes pièces

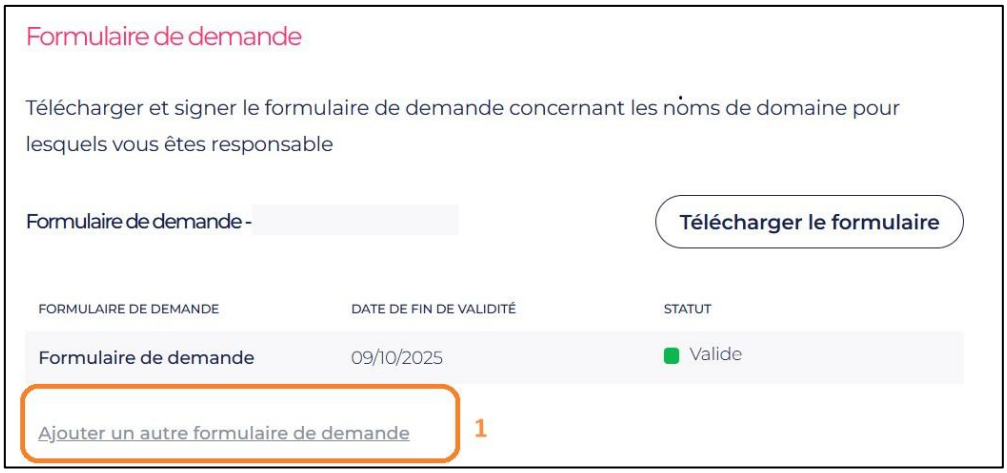
Formulaire de demande
Télécharger et signer le formulaire de demande concernant les noms de domaine pour lesquels vous êtes responsable
Formulaire de demande -
Télécharger le formulaire
FORMULAIRE DE DEMANDE
DATE DE FIN DE VALIDITÉ
STATUT
Formulaire de demande
09/10/2025
Valide
Ajouter un autre formulaire de demande
1

Pour ajouter des documents, que l'on soit superviseur ou administrateur externe :

c. Aller dans le menu « Toutes mes organisations » puis cliquer sur une de vos organisations présentes sous forme de « card » (1)
d. Une fois dans votre organisation, cliquez sur le menu « Bibliothèque de documents » (2). Selon votre rôle et, vous pouvez voir 2 onglets : « Mes documents » et « documents de l'organisation » (3).
e. Vous pouvez donc ajouter tous les documents en respectant chaque section et insérer dans les champs dédiés le document concerné : Si vous êtes dans la section « Justificatif du responsable légal de l'entité » dans les documents de l'organisation, alors vous devez ajouter un K-bis par exemple.
f. Une fois vos pièces ajoutées, vous devez cliquer sur « Soumettre mes pièces » (3), un opérateur Certigna se chargera de vérifier vos pièces justificatives et de les valider. Une fois que toutes les pièces sont réunies et valides, vous pourrez émettre des certificats pour cette entité.

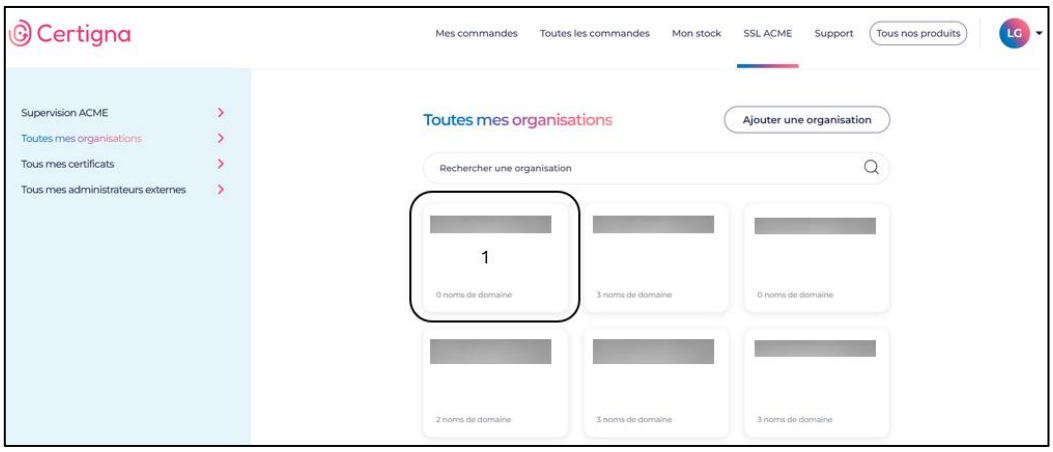

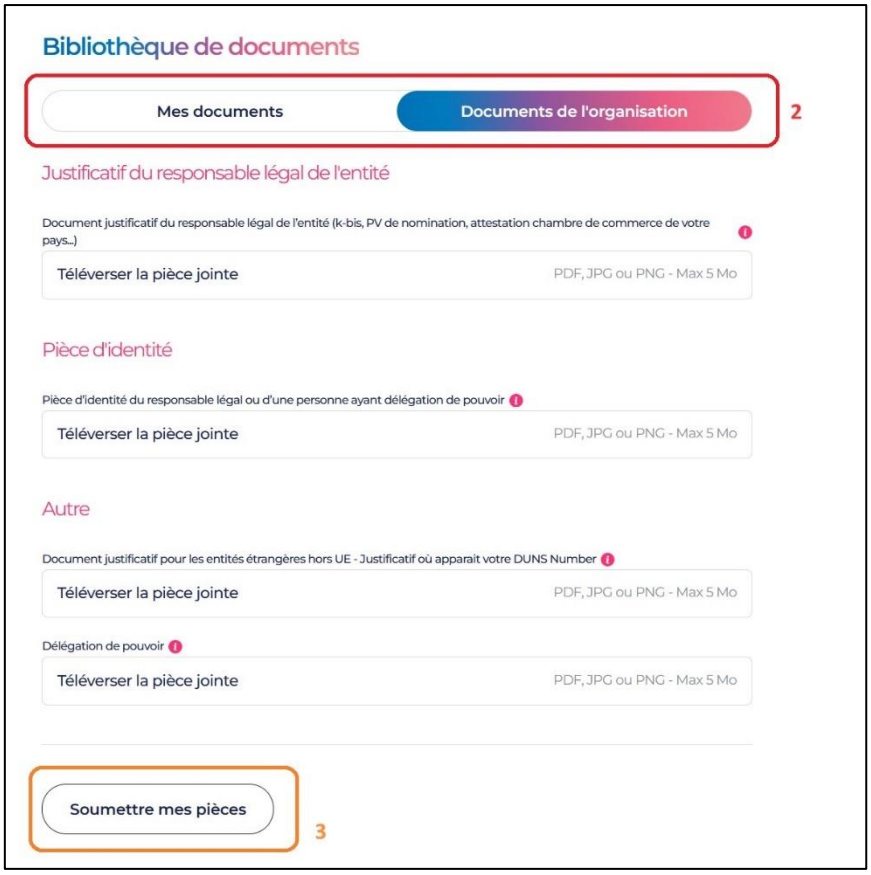

Les autres actions possibles

1. Actions possibles sur un administrateur externe

a) Editer (dissocier/associer des noms de domaines)

Il est possible d'éditer un administrateur une fois qu'il est créé. En effet, vous pouvez lui associer ou dissocier des noms de domaines. L'administrateur externe concerné recevra un email pour lui avertir qu'un ou plusieurs noms de domaine lui ont été ajoutés/enlevés. Pour ce faire :

- Allez dans le menu « Tous mes administrateurs externes » (1) et sur la personne concernée, cliquez sur le bouton « Actions » puis « Editer » (2).
- La modale va s'ouvrir sur le côté et vous aurez la possibilité d'associer/dissocier des noms de domaines (3). Puisque vous êtes administrateur vous voyez tous les noms de domaines existants au sein de votre protocole ACME.
- Pour sélectionner plusieurs noms de domaines, maintenez la touche « Maj » de votre clavier enfoncée pendant la sélection.
- Cliquez ensuite sur « Modifier » (4). Le tableau se mettra à jour en fonction de vos modifications.

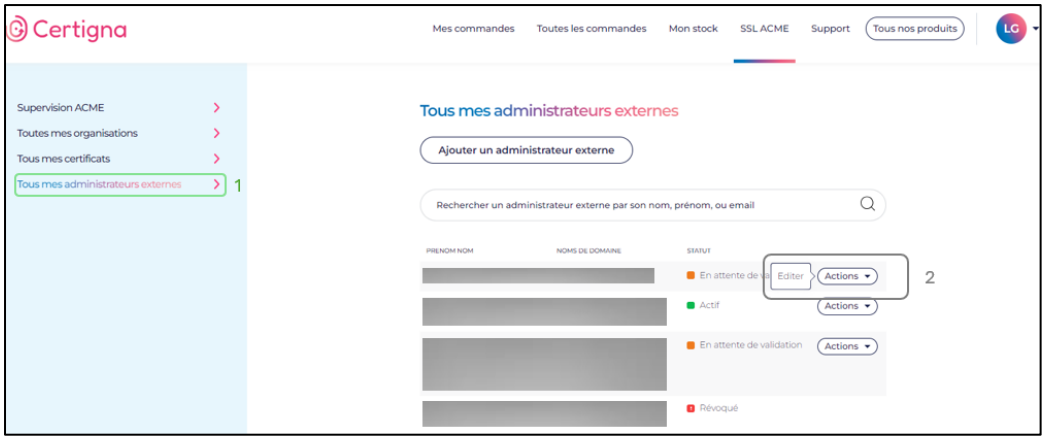

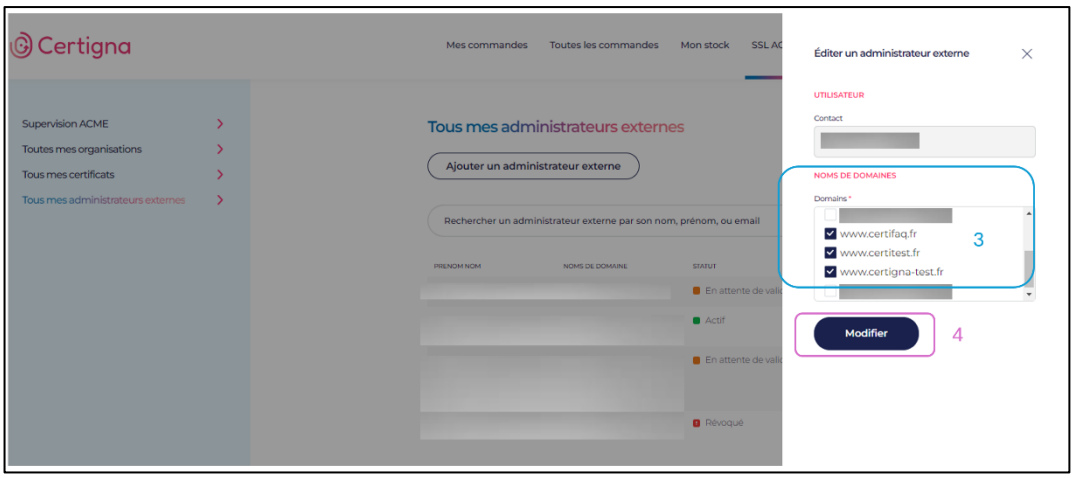

b) Suspendre/Réactiver

Suspendre un administrateur externe est possible pour plusieurs raisons :

- Suspicion de compromission de sécurité par vos soins ;
- Non-respect des politiques de sécurité ;
- Expiration des droits ;
- Mauvaises pratiques dans la gestion des certificats ;
- Problèmes de conformité.

Vous pouvez soulever cette suspension en réactivant l'administrateur externe. L'administrateur retrouvera tous ses droits et ses habilitations d'avant la suspension. La suspension est temporaire, tandis que la désactivation (point c.) est permanente. Seul un administrateur externe au statut « actif » peut être suspendu.

Pour suspendre un administrateur externe :

- Aller dans le menu « Tous mes administrateurs externes » (1) et sur la personne concernée, cliquer sur le bouton « Actions » puis « Suspendre » (2).
- Une modale va s'ouvrir pour vous demander de confirmer cette action. Si vous annulez alors la popin se ferme et rien ne se passe. Si vous confirmez la suspension (3) alors le statut devient suspendu dans le tableau (4).

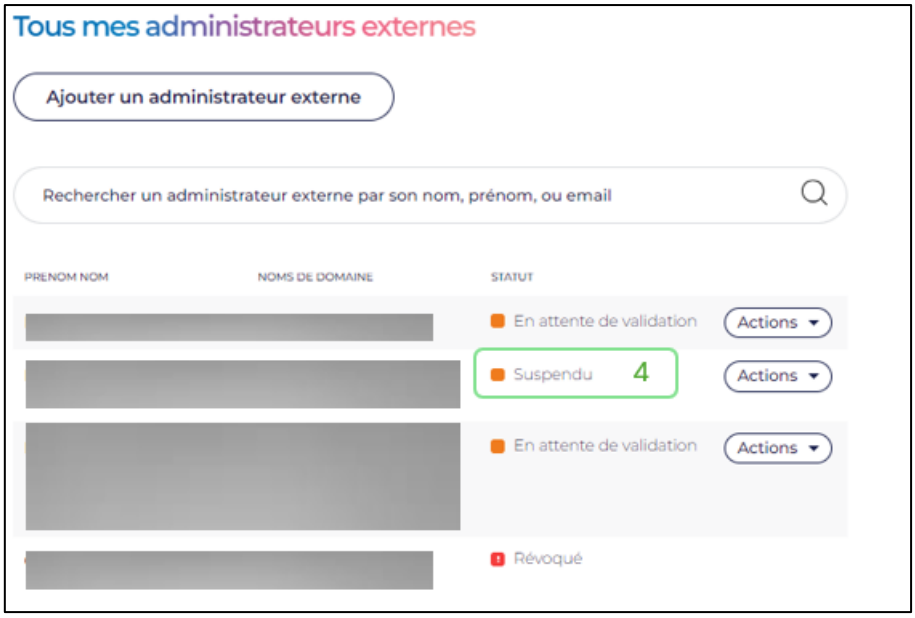

Pour réactiver l'administrateur externe :

- Retournez dans le menu « Tous mes administrateurs externes » (1) et sur la personne concernée, cliquer sur le bouton « Actions » puis « Réactiver » (2).
- Une modale va s'ouvrir pour vous demander de confirmer cette action. Si vous annulez alors la popin se ferme et rien ne se passe. Si vous confirmez la réactivation (3) alors le statut devient « Actif » dans le tableau (4).

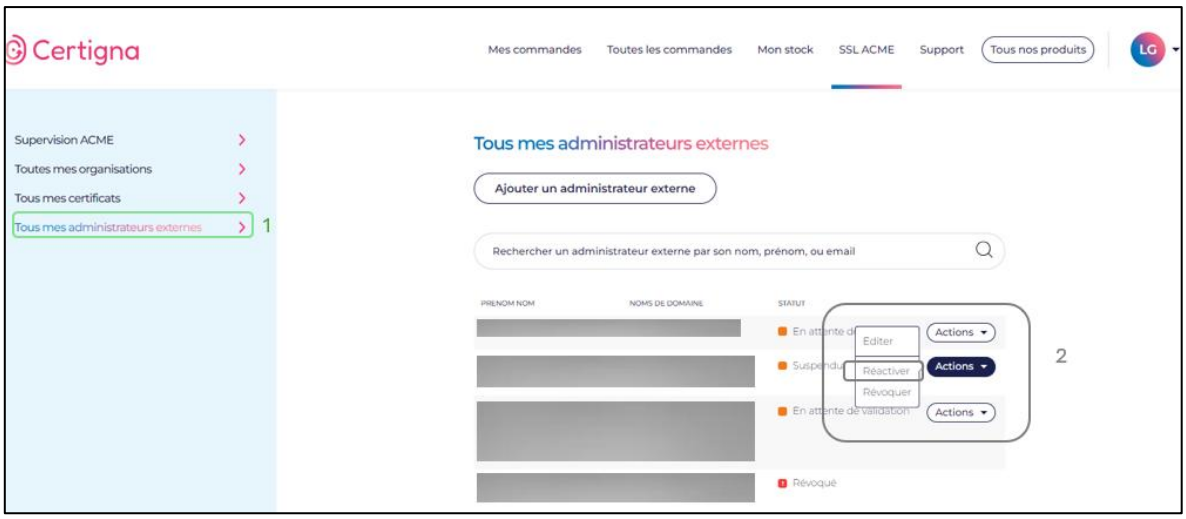

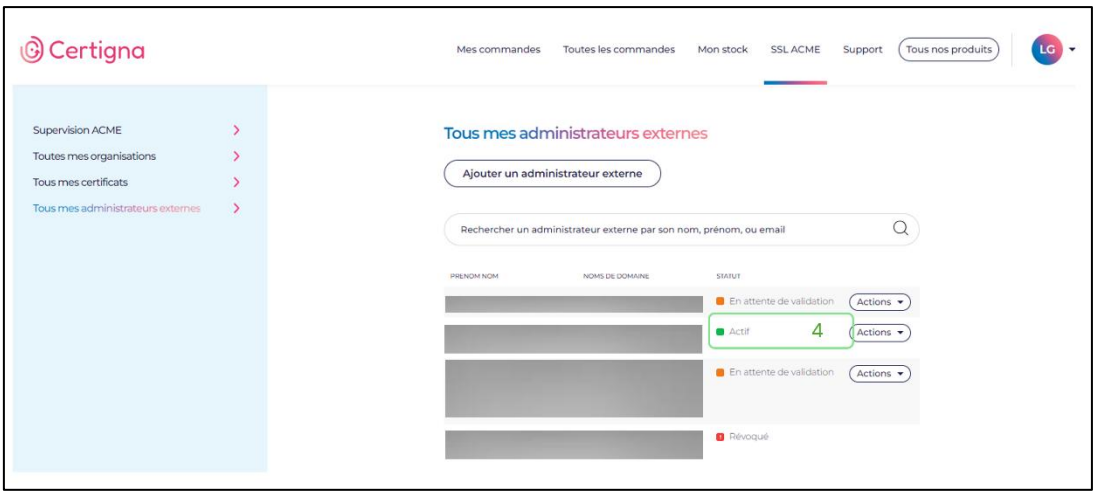

c) Désactiver un administrateur externe

Comme expliqué précédemment et contrairement à la suspension, la désactivation est permanente et l'administrateur perd tous ses droits. La désactivation est généralement utilisée dans le cadre de personne quittant une organisation ou n'ayant plus besoin d'accéder à un système particulier, mais sans pour autant annuler ou invalider des actions qui avaient été effectuées auparavant.

A retenir : un administrateur peut être désactivé après avoir quitté l'organisation, mais les certificats qu'il a émis avant cette désactivation **restent valides** tant qu'ils ne sont pas révoqués.

Pour désactiver un administrateur externe :

- Retournez dans le menu « Tous mes administrateurs externes » (1) et sur la personne concernée, cliquer sur le bouton « Actions » puis « Désactiver » (2).
- Une modale va s'ouvrir pour vous demander de confirmer cette action. Si vous annulez alors la modale se ferme et rien ne se passe. Si vous confirmez la désactivation (3) alors le statut devient « désactivé » dans le tableau (4).

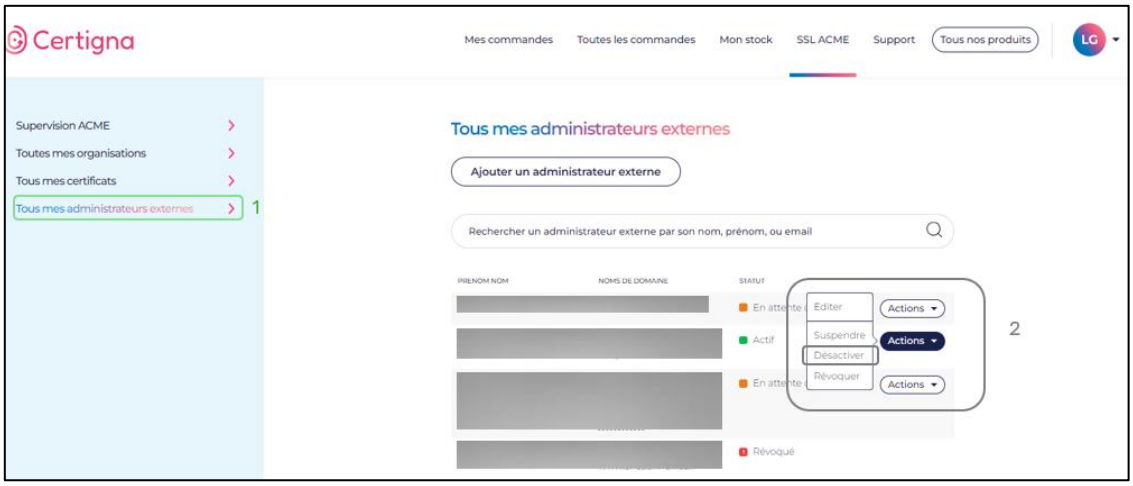

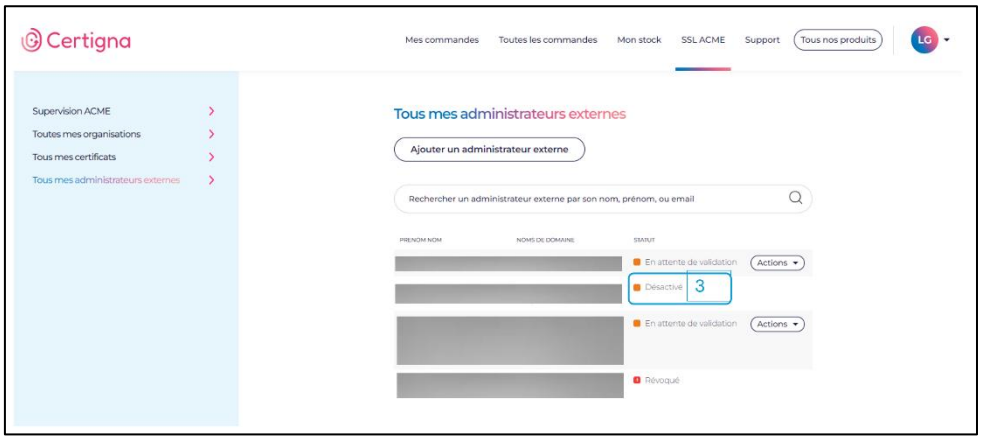

d) Révoquer un administrateur externe

La révocation est elle aussi permanente et l'administrateur perd tous ses droits, mais elle est plus forte car si vous révoquez un administrateur externe, tous les certificats qu'il gère le sont aussi.

Pour révoquer un administrateur externe :

- Retournez dans le menu « Tous mes administrateurs externes » (1) et sur la personne concernée, cliquez sur le bouton « Actions » puis « révoquer » (2).
- Parce que la révocation est une action forte, une authentification via SMS OTP vous sera demandée.
- Vous allez devoir rentrer votre numéro de téléphone (3) et un code vous sera envoyé par SMS. (4)
- Une fois le code ajouté, veuillez sélectionner la raison de révocation (5) et si besoin ajouté un commentaire concernant cette raison (6).
- Lorsque vous cliquez sur « Révoquer » (7), alors l'administrateur est révoqué et le tableau est mis à jour (8&9)

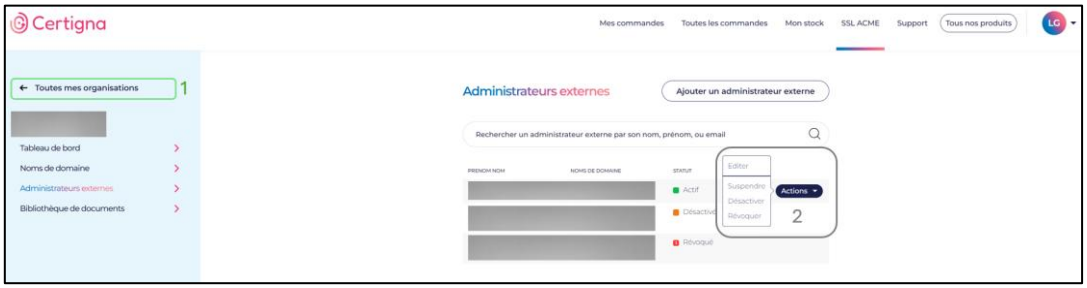

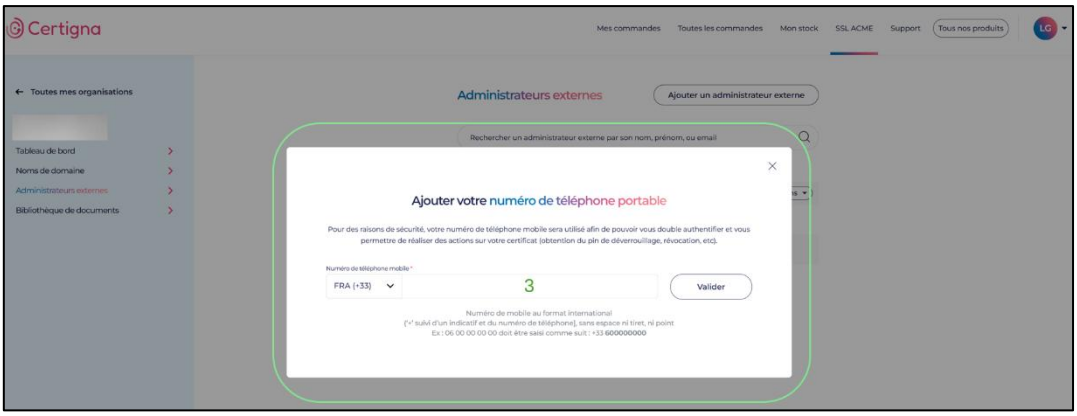

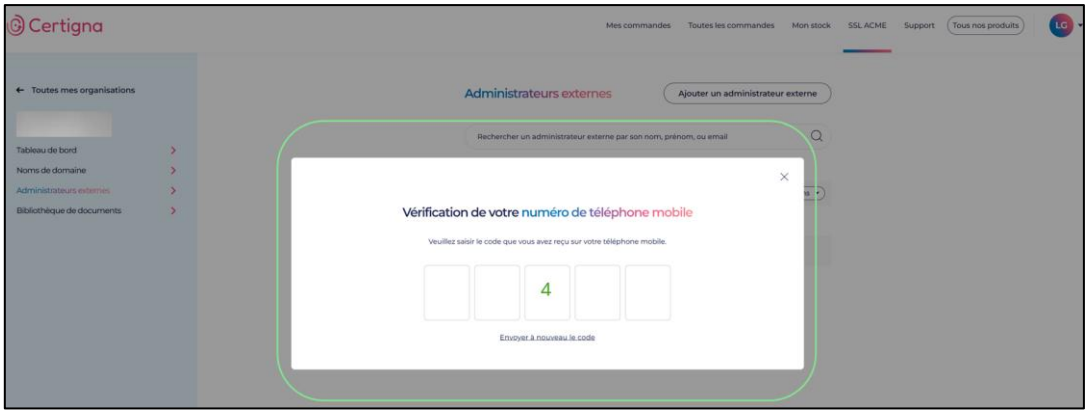
Certigna
Mes commandes
Toutes les commandes
Mon stock
SSL ACME
Support
Tous nos produits
LG
Toutes mes organisations
Tableau de bord
Noms de domaine
Administrateurs externes
Bibliothèque de documents
Administrateurs externes
Ajouter un administrateur externe
Rechercher un administrateur externe par son nom, prénom, ou email
Vérification de votre numéro de téléphone mobile
Veuillez saisir le code que vous avez reçu sur votre téléphone mobile.
4
Envoyer à nouveau le code

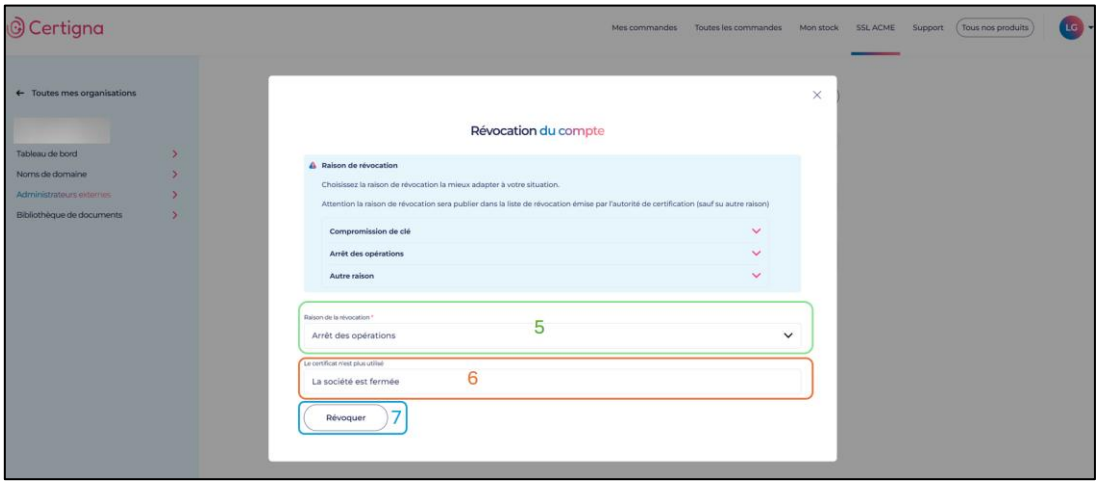
Certigna
Mes commandes
Toutes les commandes
Mon stock
SSL ACME
Support
Tous nos produits
LG
Toutes mes organisations
Tableau de bord
Noms de domaine
Administrateurs externes
Bibliothèque de documents
Révocation du compte
Raison de révocation
Choisissez la raison de révocation la mieux adapter à votre situation.
Attention la raison de révocation sera publier dans la liste de révocation émise par l'autorité de certification (sauf su autre raison)
Compromission de clé
Arrêt des opérations
Autre raison
Raison de la révocation *
Arrêt des opérations
5
Le certificat n'est plus utilisé
La société est fermée
6
Révoquer
7

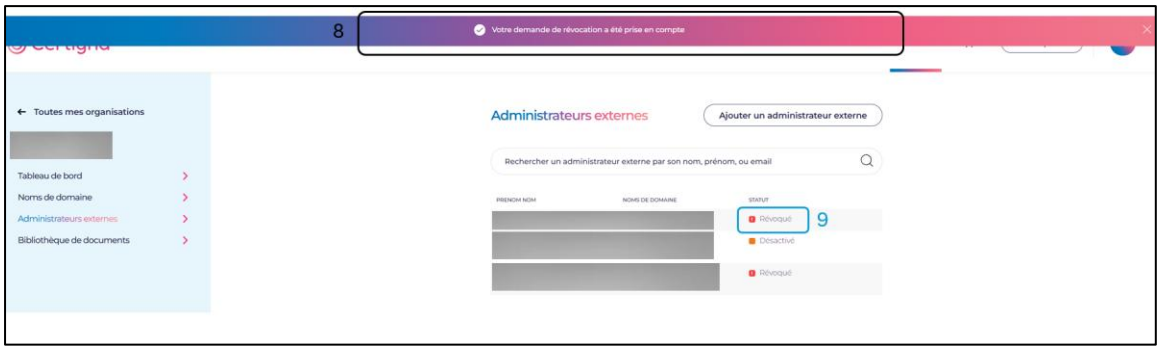
8
Votre demande de révocation a été prise en compte
Toutes mes organisations
Tableau de bord
Noms de domaine
Administrateurs externes
Bibliothèque de documents
Administrateurs externes
Ajouter un administrateur externe
Rechercher un administrateur externe par son nom, prénom, ou email
PRENOM NOM
NOMS DE DOMAINE
STATUT
Révoqué
9
Désactivé
Révoqué

Statuts possibles pour un administrateur externe :

Plusieurs statuts sont possibles pour un administrateur externe. Voici un tableau récapitulatif des différents statuts et de ce qu'ils impliquent.

Statuts	Impact sur les droits de l'administrateur	Impact sur les certificats gérés/émis	Possibilité de retour
En attente de validation	L'administrateur accède au module ACME mais ne peut pas émettre de certificats.	Il n'est pas possible d'émettre des certificats dans ce statut.	N/A
Actif	L'administrateur peut gérer et émettre des certificats.	RAS	N/A
Suspendu	Perte temporaire des droits.	Les certificats restent valides	Réversible : réactivation possible
Révoqué	Perte définitive des droits d'accès et de gestion.	Les certificats émis sont révoqués automatiquement.	Irréversible
Désactivé	Perte définitive des droits d'accès	Les certificats restent valides.	Irréversible

4. Actions possibles sur un nom de domaine

a. Editer un nom de domaine

Pour un nom de domaine il est possible d'éditer uniquement le type de DCV choisit ainsi que les administrateurs externes. Pour cela :

- Sélectionnez une organisation dans le menu « Toutes mes organisations » (1) puis dans celle-ci, cliquez sur le menu « Noms de domaine » (2)
- Dans le tableau, cliquez sur « Actions » puis « Editer » (3), un modale s'ouvre sur le côté et il est possible donc de modifier :
    - L'administrateur externe (S'il y en a plusieurs) (4)
    - La méthode DCV (5) sauf s'il s'agit d'un nom de domaine de type Wildcard (*.certigna.com) où la méthode est obligatoirement DNS (6)
- Cliquez sur valider, les informations se mettent à jour dans le tableau des noms de domaines.

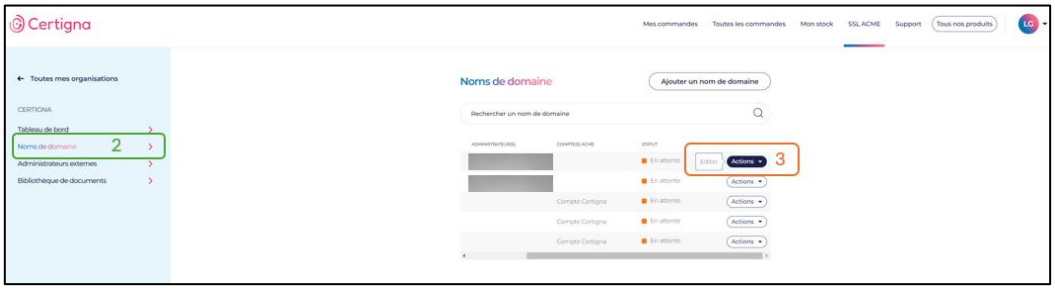

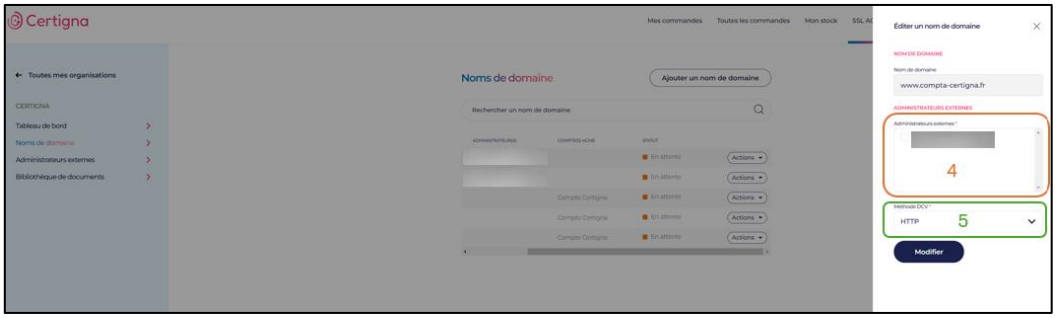

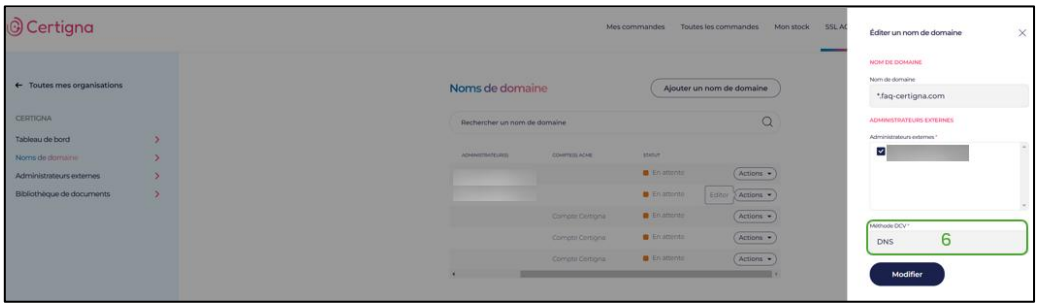

Statuts possibles pour un nom de domaine :

Un nom de domaine peut avoir différents statuts, qui sont en lien avec la validation des pièces justificatives de celui-ci. En effet, un nom de domaine ne peut pas être révoqué ou inactif, il peut être :

- En attente, ce qui indique qu'un opérateur Certigna n'a pas encore validé toutes les pièces ou que tous les documents ne sont pas conformes.
- Valide, ce qui indique que toutes les pièces justificatives sont conformes et que le nom de domaine peut être utilisé dans le cadre de l'émission d'un certificat.
- Invalide, qui est un statut final, il est irréversible et donc plus aucun certificat ne pourra être émis sur ce nom de domaine. Pour le moment vous n'avez pas la possibilité d'invalider vous-même un nom de domaine. Si vous devez le faire, alors contactez-nous.

Créer un compte ACME

Pour rappel, un compte ACME est un compte qui permet de gérer l'obtention et la gestion de certificats SSL / TLS via le protocole ACME. Avec ces comptes, vous pouvez réaliser des demandes pour des certificats, renouveler les existants ou gérer vos certificats de manière automatique, sans avoir à tout faire manuellement.

Un compte ACME est créé par la personne ayant en gestion différents noms de domaines pour lesquels elle doit créer un ou plusieurs compte. Pour créer un compte ACME :

- Allez dans une de vos organisations puis cliquez sur le menu « Comptes ACME » (1)
- Cliquez sur le bouton « Créer un compte ACME » (2), puis une modale s'ouvre sur le côté dans laquelle vous devez ajouter :
    - Le nom du compte (3), que vous devez choisir. Il s'agit du nom que vous souhaitez donner au nom de domaine que vous allez ajouter dans ce groupe.
    - Sélectionner les noms de domaines que vous souhaitez ajouter dans ce compte (4).
    - Choisir le modèle. En effet, un compte ACME regroupe des noms de domaines ayant le même modèle (SSL, SSL RGS ou WILD) (5)
    - Cliquez sur le bouton « Ajouter un compte ACME » (6) et celui-ci s'ajoute dans le tableau.

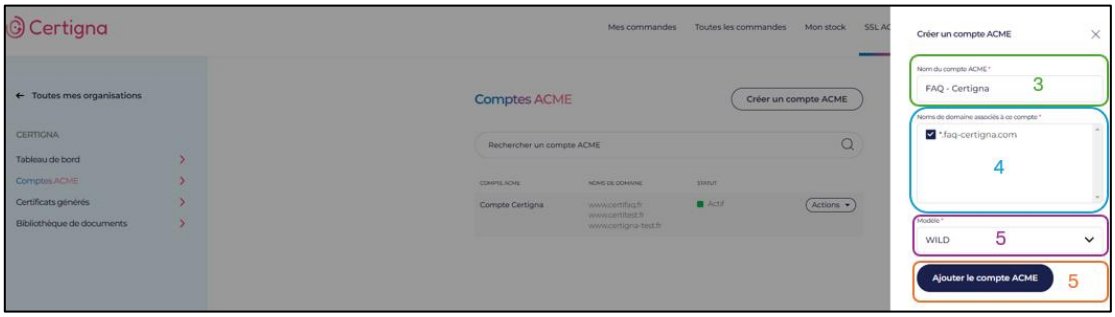

Depuis septembre 2025 il est possible de lier un compte ACME à un autre administrateur externe. Cela peut être modifié uniquement par l'administrateur externe qui détient le compte ACME. Pour cela, lorsque je suis sur un compte ACME :

- Je clique sur Actions, puis "Modifier l'administrateur externe" (1)

- Une liste déroulante m'affiche tous les administrateurs externes de l'entité (2)
- Je sélectionne celui souhaité puis je valide (3)
- Une popin s'affiche afin de confirmer la modification (4)
- Si le nouvel admin externe dispose **des mêmes noms de domaines** alors cela fonctionne, sinon une erreur s'affiche à l'écran. (5)

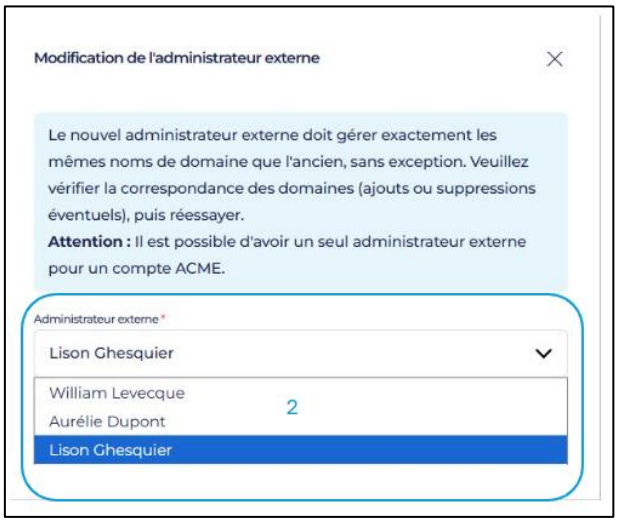

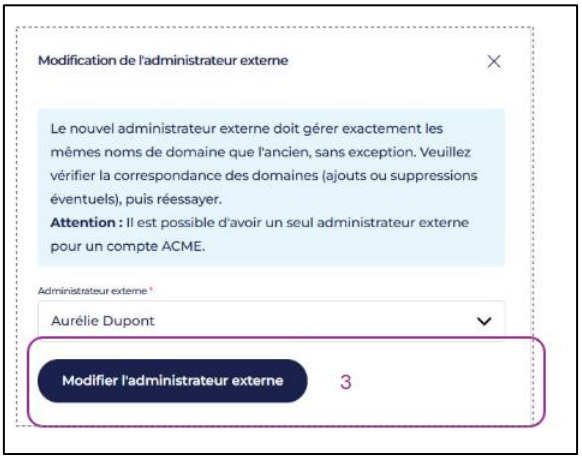

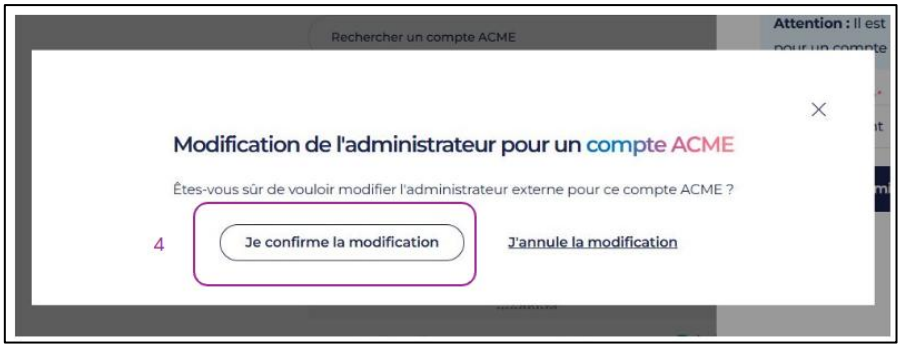

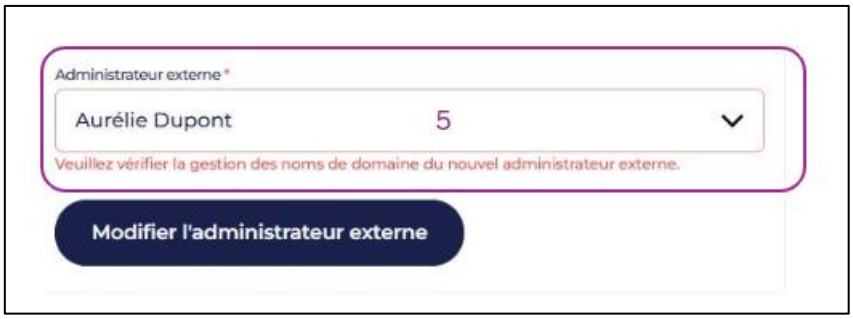

Informations sur vos certificats ACME

Dès lors que toutes les conditions sont réunies, vous pouvez émettre des certificats par le biais de votre client ACME. Pour toute question technique à ce sujet, veuillez trouver l'ensemble des informations dans notre PDF « Technical_Document »

Sur votre espace privé, vous devez pour rendre dans les menus :

- « Tous mes certificats » (1) si vous êtes superviseur afin de voir l'ensemble des certificats générés
- « Certificats générés » (2) dans votre organisation si vous êtes administrateur externe.

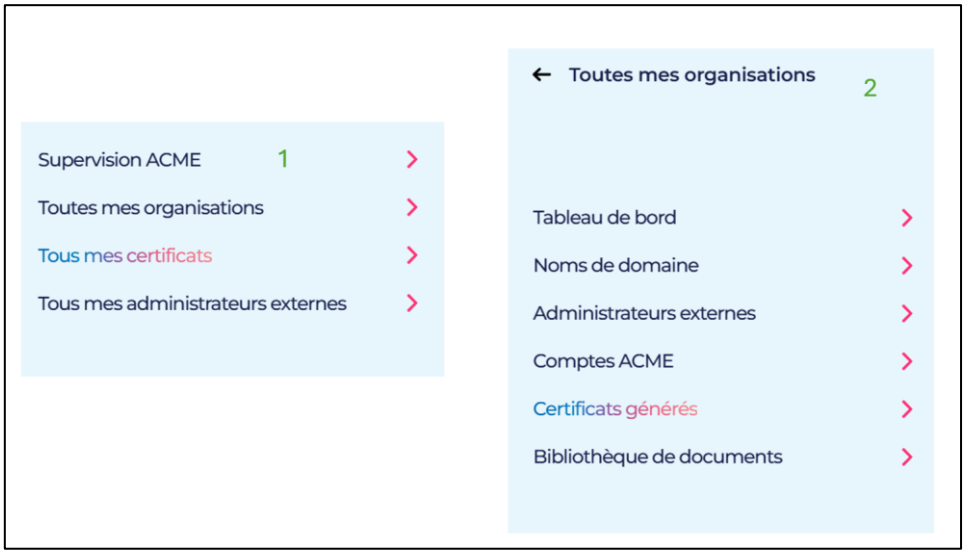

Pour ces 2 menus la page est la même et elle présente un tableau avec :

- Le nom de domaine concernée par le certificat
- La date d'émission
- La date d'expiration (90 jours après la date d'émission)
- Le statut du certificat
- Un bouton « Actions » vous permettant :
    - De voir les informations du certificat
    - De le révoquer

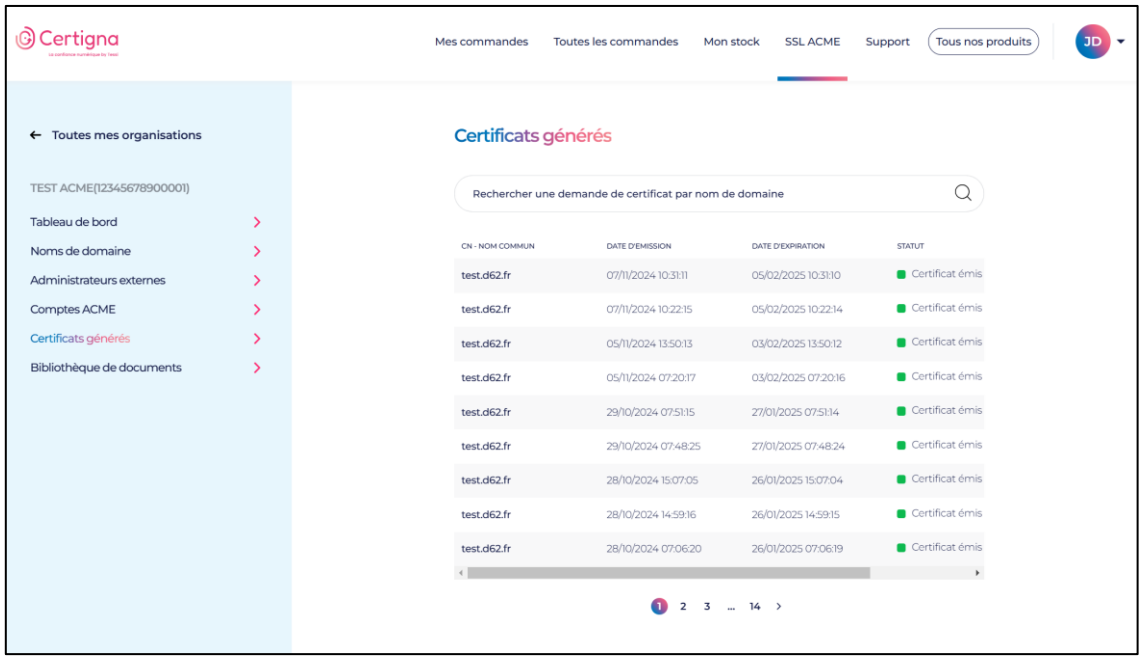

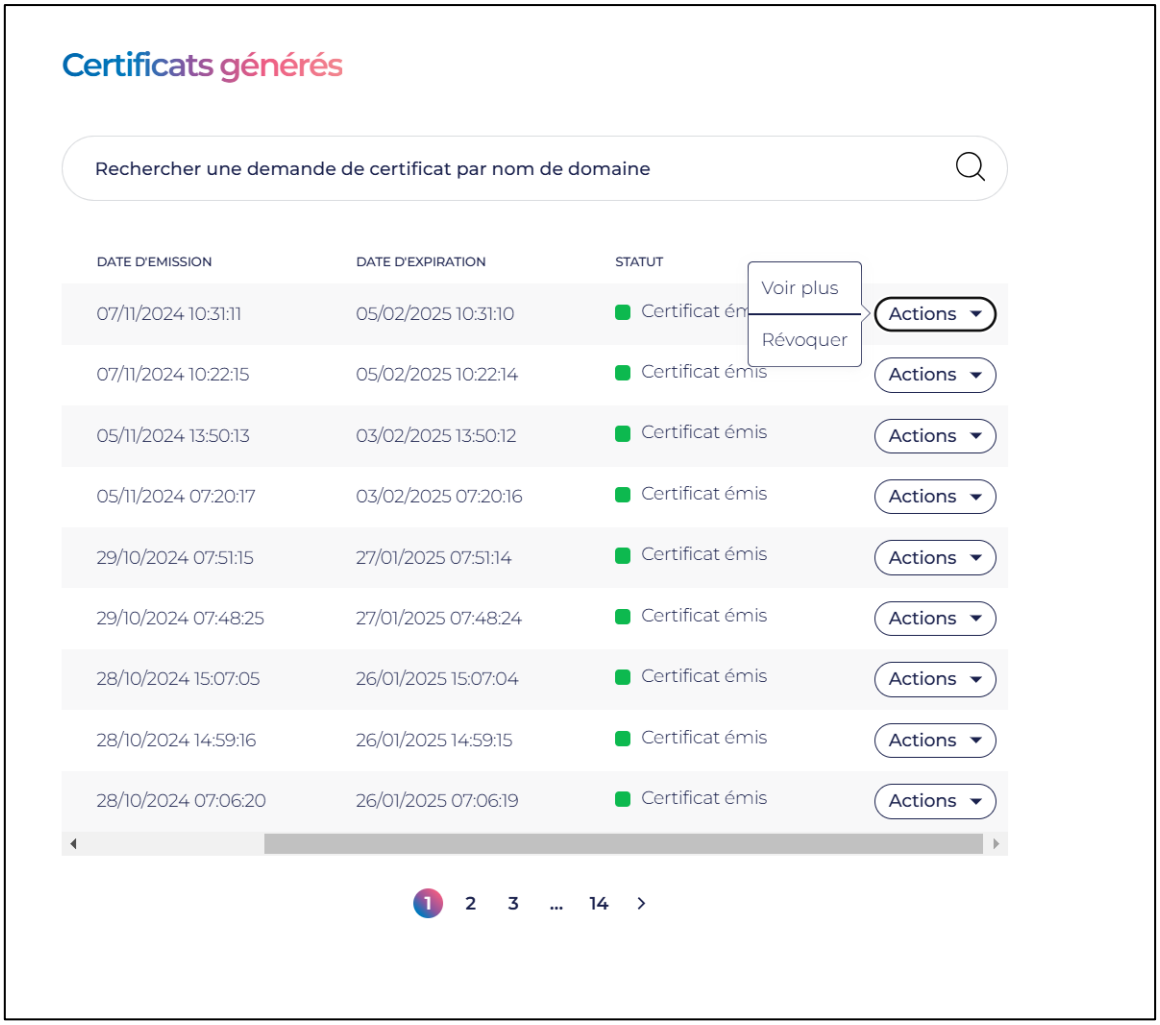

Les différents statuts possibles pour un certificat sont :

- Prêt à être émis → Toutes les conditions sont réunies pour qu'un certificat soit émis sur ce nom de domaine
- Demande invalide → Une ou plusieurs conditions ne permettent pas d'émettre un certificat sur ce nom de domaine
- Certificat émis → Le certificat sur ce nom de domaine a été émis et il est fonctionnel
- Certificat révoqué → Une personne ayant les droits à révoquer le certificat sur ce nom de domaine. Celui-ci n'est donc plus valide.

Révocation d'un certificat ACME

La révocation d'un certificat se fait en plusieurs étapes :

- Cliquez sur le bouton « Actions » puis sur « révoquer » (1)
- Une popin s'ouvre avec le numéro de téléphone renseigné sur votre compte et vous devez cliquer sur « Valider » (2)
- Un code pour sera envoyé par SMS, il faut le renseigner (3)
- Choisissez ensuite la raison de révocation puis cliquez sur le bouton « Révoquer » (4)
- Le certificat est bien révoqué et le nouveau statut apparaît dans le tableau (5)

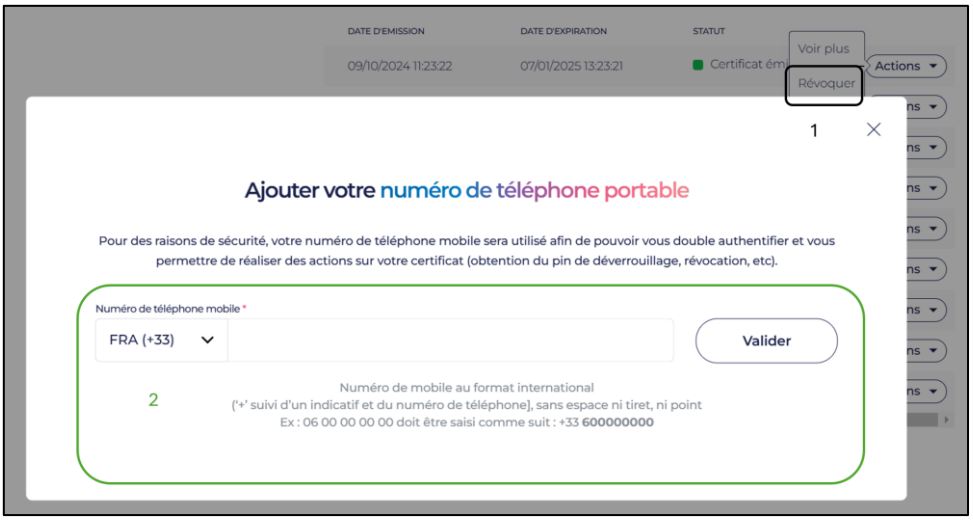

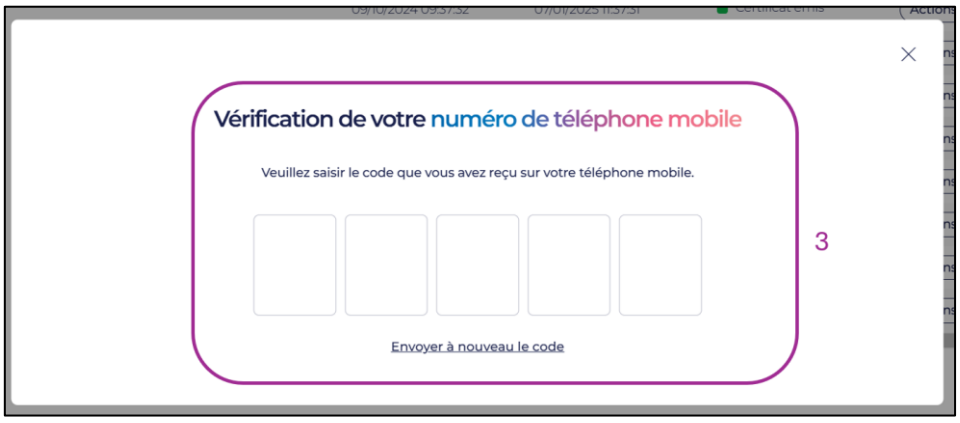

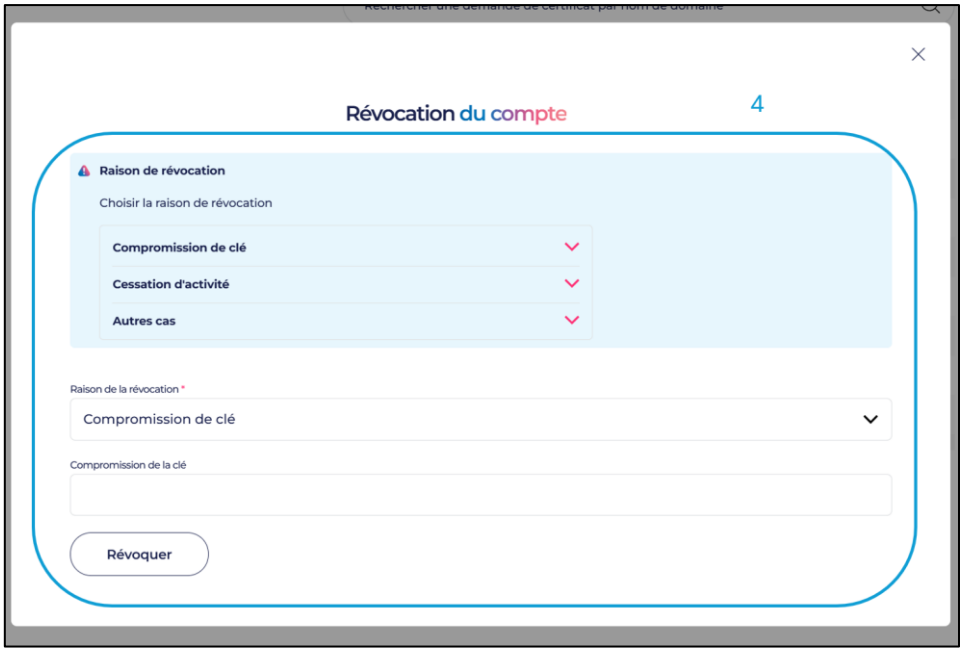
Révocation du compte
4
Raison de révocation
Choisir la raison de révocation
Compromission de clé
Cessation d'activité
Autres cas
Raison de la révocation *
Compromission de clé
Compromission de la clé
Révoquer

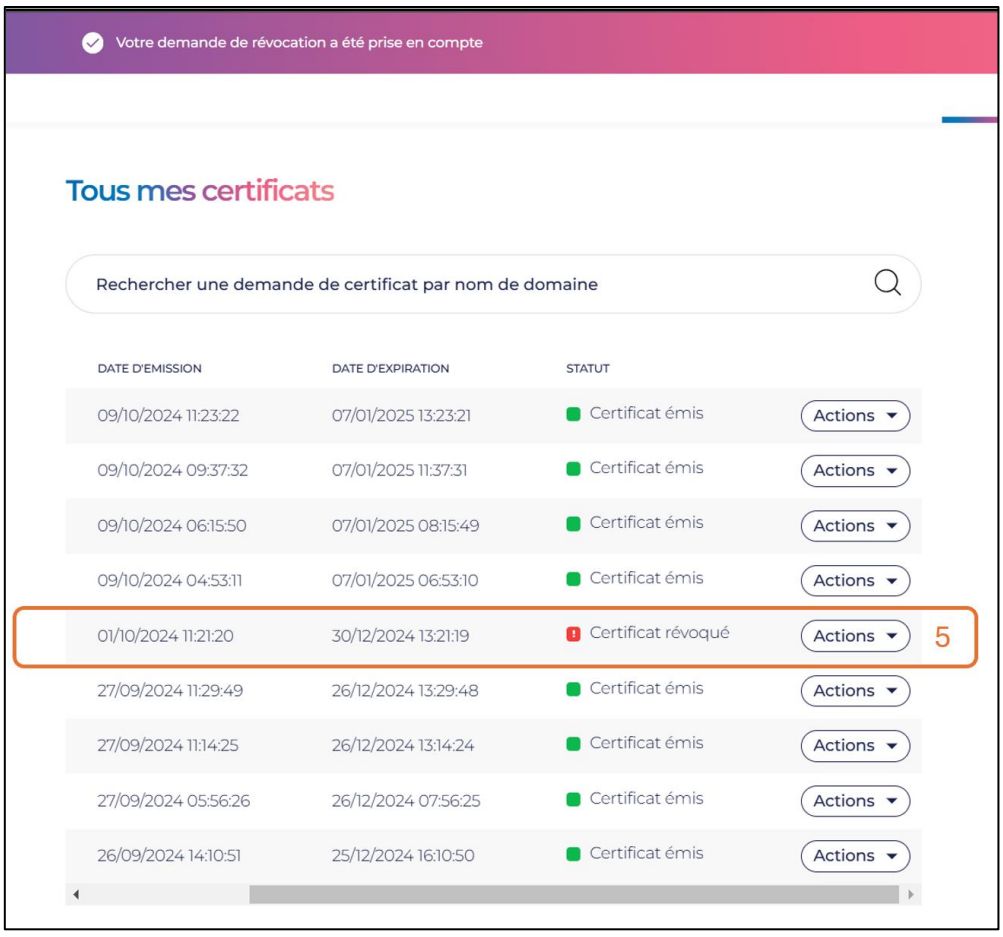
Votre demande de révocation a été prise en compte
Tous mes certificats
Rechercher une demande de certificat par nom de domaine
DATE D'EMISSION
DATE D'EXPIRATION
STATUT
09/10/2024 11:23:22
07/01/2025 13:23:21
Certificat émis
Actions
09/10/2024 09:37:32
07/01/2025 11:37:31
Certificat émis
Actions
09/10/2024 06:15:50
07/01/2025 08:15:49
Certificat émis
Actions
09/10/2024 04:53:11
07/01/2025 06:53:10
Certificat émis
Actions
01/10/2024 11:21:20
30/12/2024 13:21:19
Certificat révoqué
Actions
5
27/09/2024 11:29:49
26/12/2024 13:29:48
Certificat émis
Actions
27/09/2024 11:14:25
26/12/2024 13:14:24
Certificat émis
Actions
27/09/2024 05:56:26
26/12/2024 07:56:25
Certificat émis
Actions
26/09/2024 14:10:51
25/12/2024 16:10:50
Certificat émis
Actions

Validation de vos documents

Dès lors que vous soumettez des pièces justificatives, un opérateur Certigna se chargera de les vérifier et de les valider ou non. Si elles ne sont pas valides, vous le verrez facilement dans la rubrique « Bibliothèque de documents » qui vous concerne. Si un de vos documents n'est pas valide, merci de rajouter une pièce justificative conforme. Sans toutes les pièces valides il ne sera pas possible d'émettre de certificat sur le nom de domaine.

Les opérateurs Certigna s'engagent à valider ou non une pièce dans un délai maximum de 72 heures ouvrées. Pour être efficace et pouvoir émettre des certificats rapidement, nous vous conseillons de nous envoyer toutes vos pièces justificatives dans la même journée.

Ci-dessous un exemple lorsqu'un document est invalide. Vous avez non seulement le statut, ainsi que la raison d'invalidation.

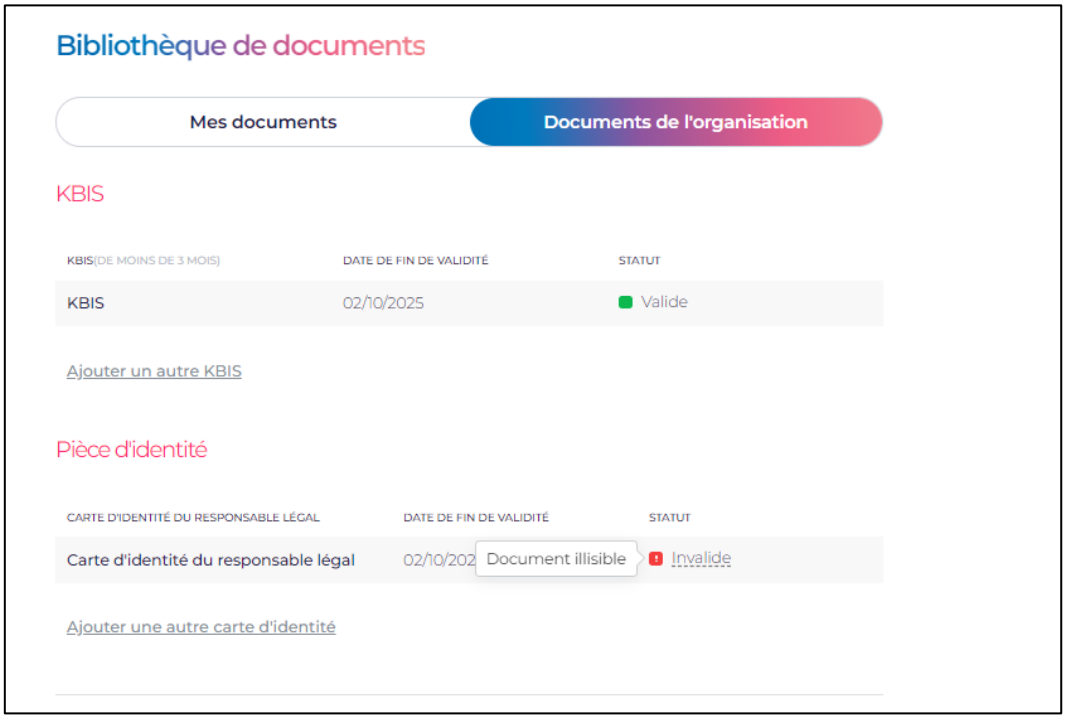

Préférences de notifications

Afin d'être alerté en temps voulu de l'état de votre stock, vous avez la possibilité de sélectionner à partir de quel seuil vous souhaitez recevoir un mail avec l'état de votre stock de jetons.

Cela se passe dans le menu de gauche « Préférence de notifications » :

- Vous devez entrer à partir de quel seuil vous souhaitez être relancé pour la 1ère fois. (Ex : dès 6 jetons restants)
- Il est possible de sélectionner plusieurs seuils
- La limite est à 10 seuils
- A chaque seuil sélectionné, vous serez alors relancé par mail
- Les personnes recevant le mail sont les superviseurs ACME
- Par défaut, si aucune préférence de notification est ajoutée par vos soins, alors vous serez notifiés à 20, 10 et 0 jetons.

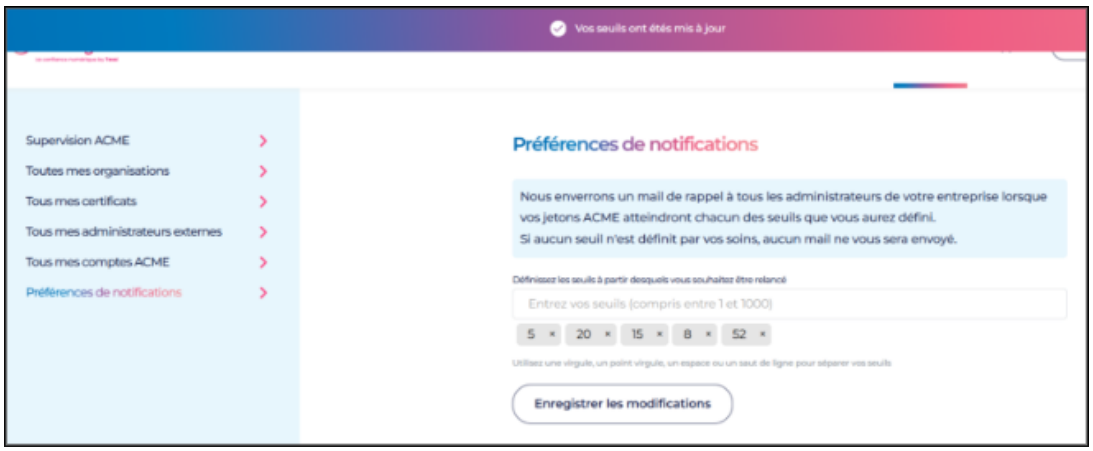

D'autres questions concernant le protocole ACME ?

Une adresse mail dédiée est disponible du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00 pour vous. Ecrivez-nous à l'adresse certificat.acme@certigna.com.

En complément de ce guide utilisateur, nous avons également une documentation technique pour vous permettre d'émettre des certificats ACME. Nous avons illustré ce document via l'utilisation du client ACME certbot. Faites-le nous savoir si vous souhaitez ce document.

Merci !

L'équipe Certigna.

La confiance numérique by Tessi

www.certigna.com | www.tessi.eu

tessi